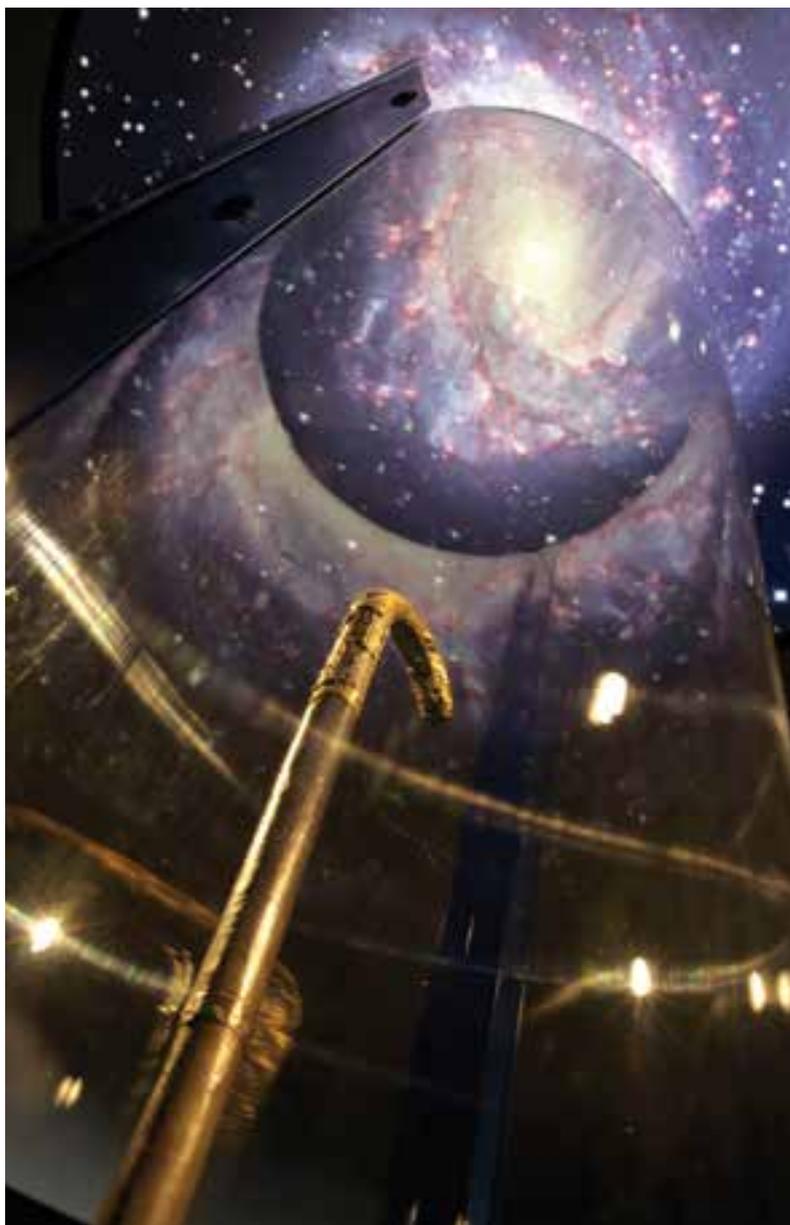


2013



2013

RAPPORT
DE GESTION



Musée jurassien d'art et d'histoire - Delémont

Couverture: Musée jurassien des Arts - Moutier

COLLECTER, CONSERVER, EXPOSER...

A la découverte des musées jurassiens

Une crosse d'époque mérovingienne, une pharmacie en fine menuiserie, un soufflet bardé de cuir, une potence à crémaillère, des sculptures de métal aux formes épurées, un poisson, des sarcophages de pierre, un cheval à bascule, des tracteurs en rang serré... Il y a tout d'un inventaire à la Prévert dans cette énumération d'objets que le photographe Jacques Bélat, de son regard d'artiste, mobilise pour proposer, en images, une visite des musées jurassiens. Ceux-ci, au nombre d'une quinzaine sur le territoire de la République et Canton du Jura (à quoi il faut ajouter le Musée jurassien des arts, à Moutier, institution interjurassienne), se doivent en fait de tenir un état précis et systématique du patrimoine dont ils ont la charge. Le code de déontologie des musées le leur commande. Elaboré par le Conseil international des musées, ce document de référence précise la définition essentielle: « un musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation ». Collecter, conserver, exposer: telles sont en somme les missions de base des musées, dans le Jura comme ailleurs.

Pour ce faire, les musées jurassiens, généralement nés de l'initiative privée, se sont organisés tour à tour, des plus anciens - celui de Delémont a été constitué en 1909 - aux plus récents. Juridiquement, la plupart d'entre eux ont le statut de fondation, au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. Les pouvoirs publics, cantonaux, municipaux ou autres, en sont généralement partie prenante. C'est en vertu de l'article 42 de la Constitution cantonale, selon lequel l'Etat et les communes « veillent et contribuent à la conservation, à l'enrichissement et à la mise en valeur du patrimoine jurassien », que la République et Canton du Jura apporte son appui aux principaux musées. Une directive gouvernementale de 2004 accorde à cinq établissements le statut « d'importance cantonale », en spécifiant leurs missions premières: Musée jurassien d'art et d'histoire, à Delémont (généralités d'histoire et d'art ancien du Jura); Musée de l'Hôtel-Dieu, à Porrentruy (iconographie, artisanat historique); Musée jurassien des arts, à Moutier (beaux-arts contemporains, soit dès 1950);



Musée de l'Hôtel-Dieu - Porrentruy

Musée rural jurassien, aux Genevez (arts et traditions populaires, habitat-témoin); Musée jurassien des sciences naturelles, à Porrentruy (collections de sciences naturelles et paléontologiques). D'autres musées peuvent être reconnus d'importance régionale, à l'instar du Musée Chappuis-Fähndrich à Develier ou du Musée agricole de l'Amicale des vieilles traditions à Grandfontaine.

Tous ces musées proposent une exposition permanente. Les principaux d'entre eux complètent leur offre par la présentation d'expositions temporaires, souvent en prise directe avec l'actualité et ses sujets de société. Confrontés à la concurrence de maintes autres opportunités de loisirs, ils sont appelés à se renouveler régulièrement, à mettre l'accent sur la médiation à destination de leurs divers publics, quitte même à remodeler totalement leurs espaces intérieurs, ainsi que plusieurs musées l'ont fait ces derniers temps, celui de Delémont en tête. D'ailleurs, quelques projets de création de musées et centres de gestion de collections sont actuellement à l'étude, tout particulièrement en ce qui concerne le patrimoine naturel, paléontologique et archéologique jurassien, dont l'ampleur et la valeur ont connu une forte croissance à la faveur des découvertes faites en près de trente ans de prospections scientifiques sur le tracé de la nouvelle Route nationale Transjurane.

Les musées jurassiens aident à la compréhension de l'histoire et de l'identité du canton, non pas dans un esprit de régionalisme étroit, mais dans une disposition d'ouverture vers les valeurs universelles auxquelles se rattachent en somme les biens culturels dont ils sont les dépositaires. Les pages que la Banque cantonale du Jura consacre à ces institutions dans son rapport d'activité 2013 s'inscrivent bien dans cette perspective.

Michel Hauser
Chef de l'Office
de la culture

Président de la Commission
cantonale des musées

SOMMAIRE

1. Message aux actionnaires, chiffres clés, et reflets conjoncturels	7
2. Rapport annuel	13
3. Gouvernance d'entreprise	23
4. Organisation de la Banque	37
Organes de la Banque	38
Direction et cadres	39
Organigramme	40
5. Comptes annuels au 31 décembre 2013	41
Compte de résultat	43
Bilan	44
Tableau de financement	46
6. Annexe aux états financiers	47
7. Rapport de l'Organe de révision	69
8. Propositions du Conseil d'administration	73
9. Glossaire et adresses	75



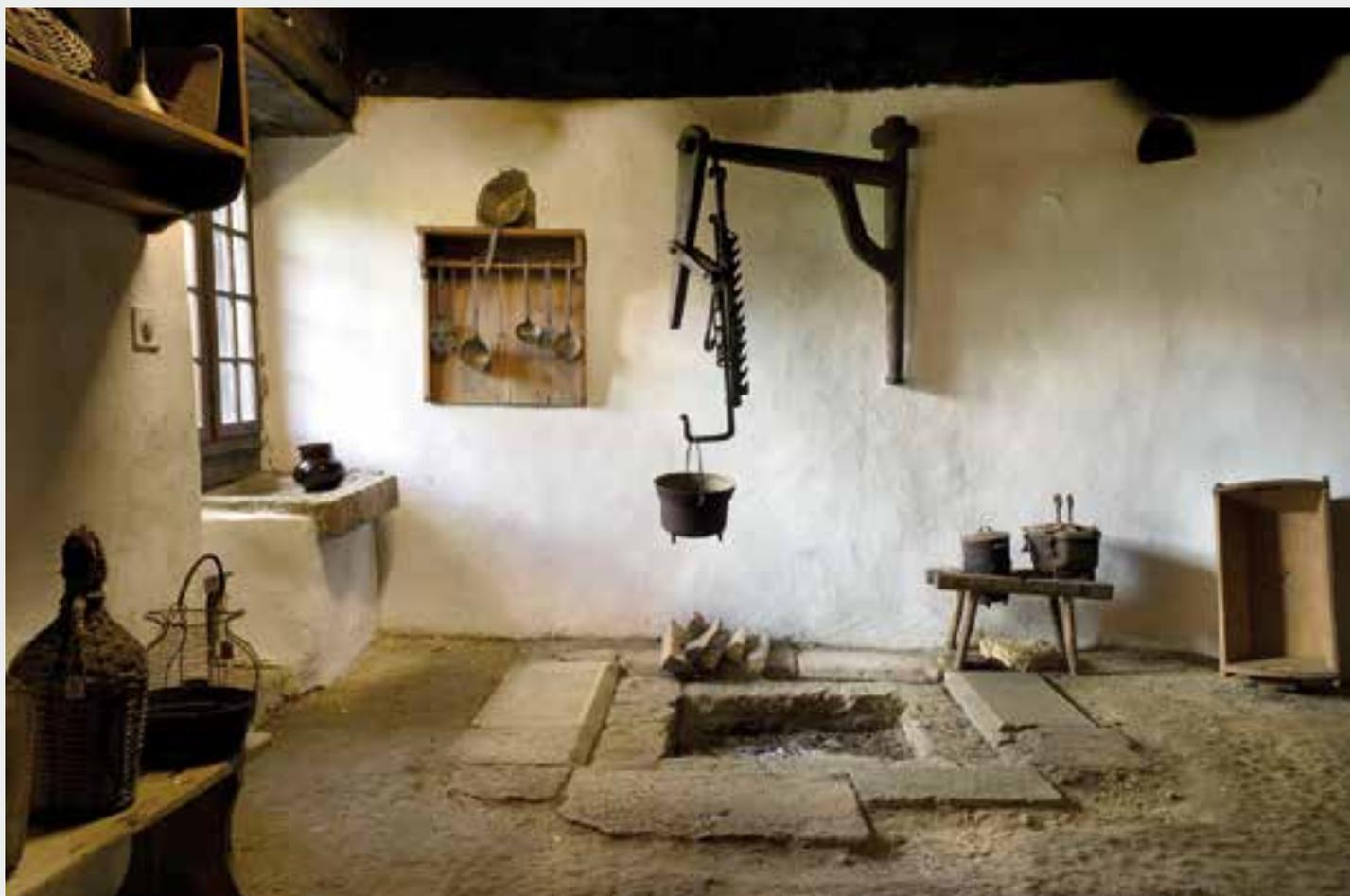
Musée des métiers d'antan - Fahy

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

CHIFFRES CLÉS

REFLETS CONJONCTURELS

1



Musée rural jurassien - Les Genevez

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Avec la ferme volonté de balayer les dernières affres de la crise financière de 2008 et les convulsions économiques qui ont suivi, la Banque Cantonale du Jura signe un excellent exercice 2013, réalisant au passage le meilleur bénéfice net depuis sa création et un bénéfice brut réjouissant. Elle y a ajouté la manière, en réussissant la gageure d'augmenter toutes ses sources de revenus.

En particulier, le résultat des opérations d'intérêts passe le cap des CHF 29 millions, profitant de la hausse sensible des avances à la clientèle. Avec une progression des créances hypothécaires de plus de CHF 103 millions, le secteur des crédits démontre clairement son ambition de prendre des parts de marché. Il s'en est donné les moyens en renforçant ses effectifs et en proposant à la clientèle des taux attractifs ainsi qu'un service de qualité.

Reprenant des couleurs, le résultat des opérations de commissions affiche une progression de 6%. Le secteur de la gestion de fortune a su surfer sur des marchés d'actions porteurs et a fait preuve de créativité dans l'élaboration de produits structurés. Le succès de notre Service « prévoyance » a également contribué à la belle performance du secteur.

Le plus fort accroissement des revenus provient des opérations de négoce, avec une embellie de 13% réalisée notamment grâce au magnifique résultat des produits de change et de devises. Les équipes du secteur « Réseau », par le dynamisme et la serviabilité dont elles font preuve, sont partie prenante à cette réussite. Elles représentent un atout déterminant dans la mise en œuvre de l'un de nos principaux objectifs, à savoir l'accroissement de notre clientèle de base.

Un bon résultat brut n'est rien sans une bonne maîtrise des charges d'exploitation. La Banque y est parvenue, grâce à l'efficacité et à la solidarité des équipes administratives.

Au final, ces excellents résultats permettent d'une part d'allouer un montant substantiel de 9,5 millions de francs aux fonds propres et d'autre part de proposer à l'Assemblée générale une augmentation du dividende de 6%, le portant de 5,1 à 5,4 millions de francs.

Le défi majeur de l'année 2014 sera la migration informatique au 31 décembre sur la plate-forme Finnova. Rappelons que cette migration permettra à la Banque de rejoindre une communauté rassemblant plus de 100 banques, dont les Banques Cantonales de Fribourg, Genève, Neuchâtel et Valais.

Nous saurons relever ce défi grâce à l'engagement et au professionnalisme de tous nos collaboratrices et collaborateurs, à qui nous adressons nos vifs remerciements pour leur remarquable travail. Nous tenons également à exprimer notre gratitude à nos actionnaires pour le soutien qu'ils nous témoignent et à nos clients pour leur confiance et leur fidélité.



Paul-André Sanglard

Président du Conseil
d'administration



Bertrand Valley

Directeur général

CHIFFRES CLÉS

1

	2009	2010	2011	2012	2013
Bilan (en millions de francs)					
Total du bilan	1'952	2'104	2'231	2'276	2'361
Avances à la clientèle	1'721	1'836	1'953	2'043	2'131
Dépôts de la clientèle	1'369	1'477	1'548	1'565	1'627
Fonds propres (après répartition) <i>sans la Réserve spécifique « Migration informatique »</i>	175,2	182,4	189,8	199,3	208,8
				196,3	202,9
Résultats (en millions de francs)					
Revenus d'intérêts	28,6	28,3	27,9	29,0	29,1
Commissions	10,0	10,1	9,4	8,9	9,3
Résultat de négoce	2,8	2,3	2,9	3,7	4,1
Total des produits	43,3	41,9	41,6	43,4	44,7
Charges d'exploitation	27,8	23,3	23,5	23,4	24,0
Bénéfice brut	15,5	18,6	18,1	20,0	20,7
Bénéfice net	7,8	8,3	8,4	8,6	9,0
Dépôts titres de la clientèle (en millions de francs)					
	1'581	1'574	945	926	864
Effectif total (en unités de travail à plein temps)					
	106,3	108,4	112,0	111,1	118,8
Ratios (en %)					
Fonds propres / Total du bilan	9,0	8,7	8,5	8,8	8,8
Couverture des fonds propres exigibles y compris volant anticyclique dès 2013 <i>sans la réserve spécifique « Migration informatique »</i>	197	198	199	200	198
				197	192
Bénéfice brut / Fonds propres	8,9	10,2	9,5	10,0	9,9
Charges / Produits	64	56	56	54	54
ROE (avant impôts et dotation aux fonds propres)	7,9	9,2	8,8	9,5	9,5
Données par action <i>Valeur nominale (en CHF):</i>					
	14	14	14	14	14
Fonds propres	58,4	60,8	63,3	66,4	69,6
Bénéfice brut	5,2	6,2	6,0	6,7	6,9
Résultat net	2,6	2,8	2,8	2,9	3,0
Dividende	1,54	1,70	1,70	1,70	1,80
P/E ratio (avant dotation aux fonds propres)	17	14	15	13	12
Données boursières (en francs)					
cours le plus haut	70,00	70,00	70,00	68,50	68,55
cours le plus bas	57,00	57,00	58,05	58,00	59,50
clôture	58,15	58,55	60,05	62,70	63,50
Capitalisation boursière (en milliers de francs)					
	174'450	175'650	180'150	188'100	190'500
Nombre d'actions					
	3'000'000	3'000'000	3'000'000	3'000'000	3'000'000

REFLETS CONJONCTURELS

A l'aube de l'exercice 2013, les perspectives économiques affichaient un fort contraste suivant les zones géographiques. Alors qu'en Suisse, une croissance modérée et une stabilité du chômage étaient attendues, la zone euro suscitait toujours certaines craintes, notamment en ce qui concerne une sortie de la crise de la dette. Les données conjoncturelles tablaient quant à elles sur une poursuite de la phase de récession voire sur un timide retour à la croissance. La situation conjoncturelle des Etats-Unis suscitait par contre plus d'enthousiasme, avec notamment une confirmation des signes de reprise économique entrevus en 2012. Toutefois, l'incertitude demeurait quant à la résolution de la problématique budgétaire et plus particulièrement celle du relèvement du plafond de la dette.

A l'heure de l'analyse, les prévisions se sont, dans la grande majorité, vérifiées. En Suisse, l'état des lieux montre que la situation économique est restée relativement favorable en 2013. A l'instar de l'année 2012, notre pays a connu une progression réjouissante avec une croissance de l'économie de l'ordre de 1.9%. Le maintien de taux d'intérêt bas, et du cours plancher EUR/CHF à 1,20 par la BNS n'y est pas étranger. De plus, la consommation des ménages a

connu une hausse assez importante. Par contre, la force de notre monnaie a continué de peser sur les exportations, même si nos industries ont souvent su s'adapter à cette rigueur de notre monnaie nationale.

L'année 2013 a été compliquée pour la zone euro. La crise de la dette a encore pesé même si des signes d'amélioration ont été de plus en plus visibles, notamment dans les pays du Sud. Le bilan est globalement mitigé. La récession s'est poursuivie au premier trimestre, en raison notamment des politiques d'austérité menées par les Etats. Néanmoins, bien que modeste, le retour à la croissance s'est matérialisé dès le deuxième trimestre. Les taux de chômage sont toutefois restés élevés, une inversion de la courbe n'était pas encore constatée.

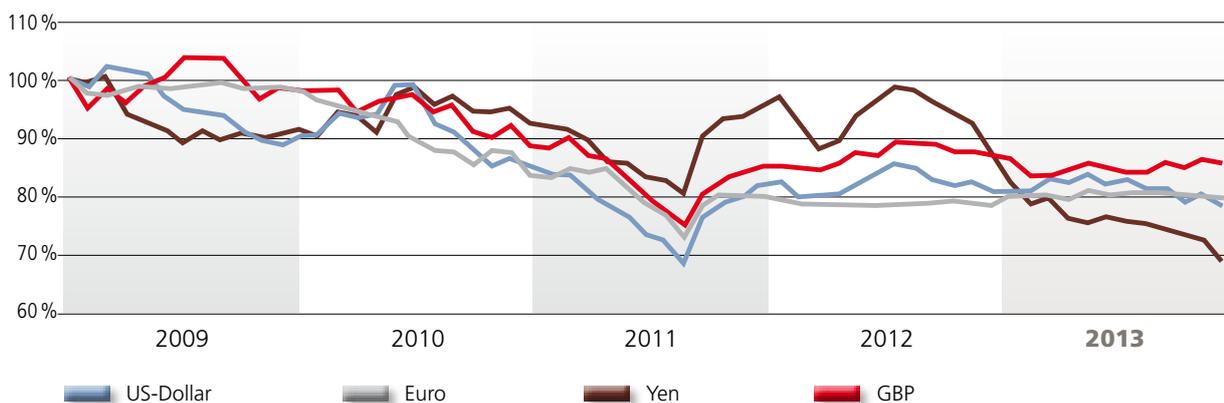
Aux Etats-Unis, l'année 2013 a principalement été marquée par les négociations, entre Républicains et Démocrates, sur le budget. Celles-ci ont causé bien des soucis, provoquant entre autre une paralysie de l'Etat (shutdown) durant les 16 premiers jours d'octobre. D'un point de vue économique, les signes d'une reprise se sont montrés de plus en plus tangibles.

L'annonce faite par la Réserve fédérale américaine de réduire quelque peu ses injections de liquidités dans l'économie, signifie que la banque centrale américaine a estimé que la reprise est maintenant suffisamment solide. Ce n'est pas encore l'euphorie, mais quelques indicateurs ont montré une progression. Le taux de chômage est passé en-dessous des 7%, taux le plus bas depuis le début de la crise financière de 2008, grâce à de nouveaux postes qui se créent. Les prix de l'immobilier se sont peu à peu redressés alors que le désendettement des ménages s'est poursuivi.

En Chine, la croissance de la deuxième économie mondiale a atteint 7,7% en 2013, stable par rapport à l'année précédente mais toutefois à son niveau le plus bas depuis 13 ans. Ceci est dû encore au contrecoup de la crise en Europe. Autre poids lourd en Asie, le Japon tente de sortir de la déflation et a vu son taux de croissance s'afficher à 1.7% en 2013.

Une des préoccupations qui reste de mise au niveau mondial est sans conteste le niveau du taux de chômage. L'indicateur dans la zone euro n'a guère évolué en 2013 pour atteindre 12.1% en décembre. La part

Evolution des monnaies par rapport au CHF



de chômeurs de moins de 25 ans reste toujours très importante à 23.6%. L'Allemagne et l'Autriche montrent les taux de chômage les plus bas de la zone, alors que l'Espagne et la Grèce ferment la marche. L'Italie figure également parmi les pays pour lesquels une inversion de la tendance du chômage reste très ardue, tout comme la France qui a enregistré en 2013 une nouvelle augmentation du nombre de chômeurs. La Suisse fait toujours figure d'exception avec un taux qui s'établit à 3.4% en 2013, malgré une très légère augmentation par rapport à l'année précédente.

Au chapitre des taux d'intérêts, d'une manière générale les taux courts sont restés au plancher sur toute l'année, alors que les taux longs se sont quelque peu repris. A titre d'exemple, le taux 10 ans a progressé de quelques 70 points sur l'année 2013.

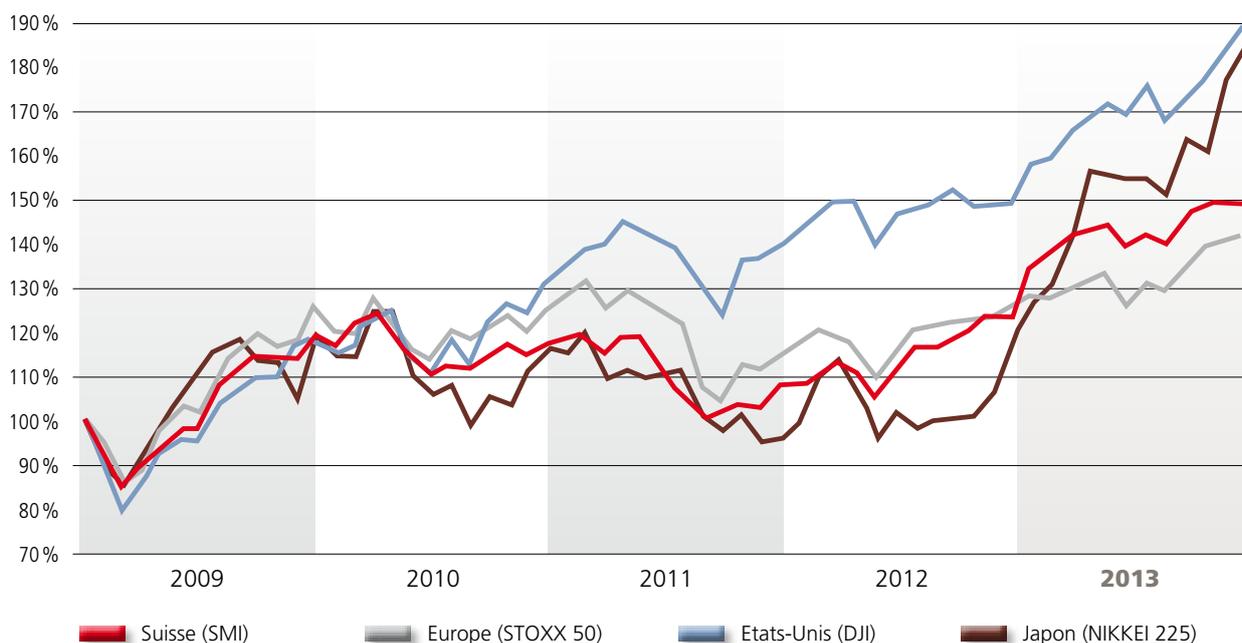
Le niveau des taux historiquement bas a favorisé une croissance marquée du marché hypothécaire en Suisse, ce qui a eu pour effet d'inquiéter nos organes dirigeants, et d'amener la BNS à prendre des mesures en activant le volant anticyclique sur les fonds propres dans le segment des crédits garantis par des immeubles d'habitation.

A l'échelle de notre canton, l'exercice 2013 peut être qualifié de réjouissant, avec des résultats d'entreprises globalement satisfaisants. La demande intérieure est restée robuste. Parmi les piliers de l'économie jurassienne, le secteur de l'horlogerie a quant à lui pu également compter sur la forte demande en provenance des pays émergents, même si certains d'entre eux doivent faire face à un ralentissement de leur développement économique depuis maintenant deux ans. Les entreprises exportatrices ont toutefois été à nouveau pénalisées par la force

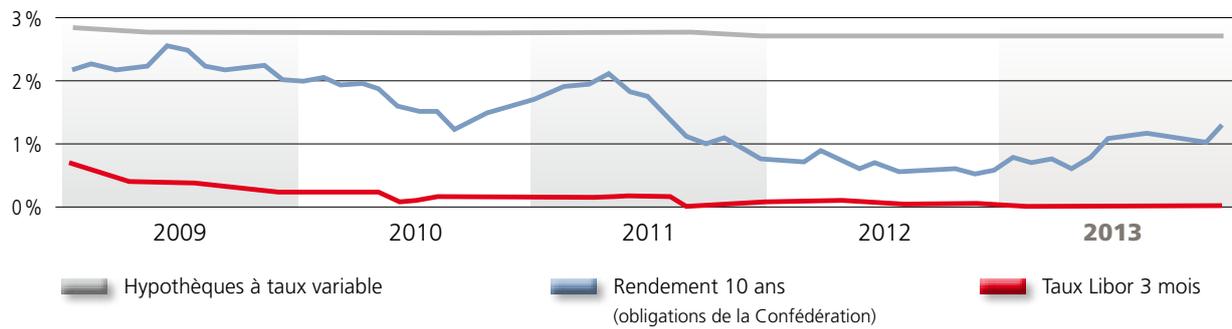
de notre monnaie, même si celle-ci est restée relativement stable face à l'euro en 2013. A l'image de la Suisse, notre canton reste relativement épargné par les soucis rencontrés par de nombreux Etats en matière de chômage même si les statistiques 2013 font toutefois apparaître une augmentation du taux de chômage dans le Jura, celui-ci passant de 3.8% à 4.3%.

A la veille de l'année 2014, des signes positifs invitent à l'optimisme modéré. Aux Etats-Unis la reprise conjoncturelle est en marche, avec un marché du travail qui s'améliore. Dans la zone euro, un lent et léger mieux se dessine au niveau conjoncturel. Mais la préoccupation restera le fort taux de chômage, notamment dans les pays du sud. En Suisse, les perspectives sont également positives. La demande en provenance du marché intérieur devrait rester solide et le secteur des exportations pourrait profiter de l'amélioration de la conjoncture attendue à l'étranger.

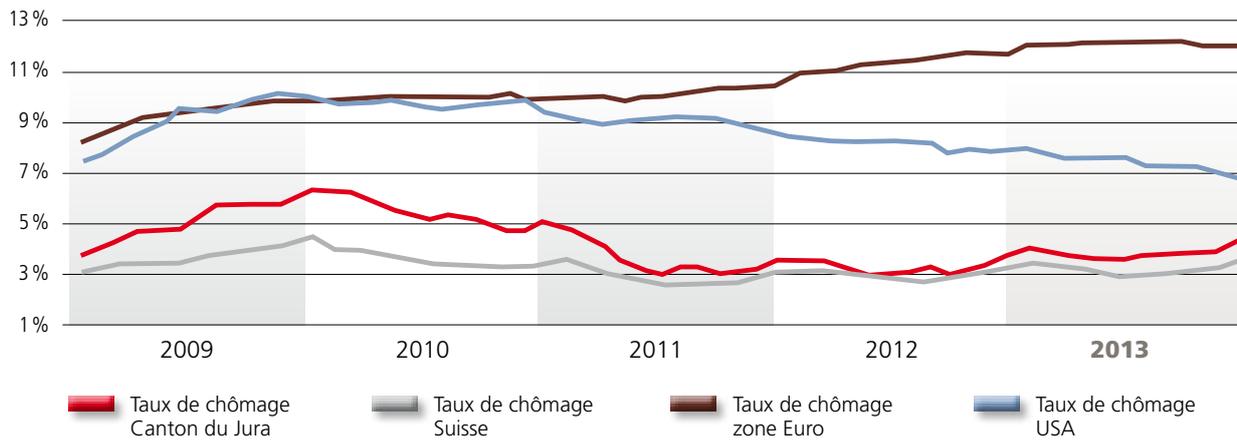
Evolution des marchés boursiers



Evolution des taux d'intérêts en CHF



Evolution du taux de chômage



RAPPORT ANNUEL 2013



Fondation Oscar et Janine Wiggli - Muriaux

INTRODUCTION

Les problèmes majeurs qui affectent le monde économique depuis maintenant plusieurs années ont généralement perduré durant l'exercice 2013. Il faut toutefois relever que des signes d'amélioration sont apparus, principalement durant le second semestre. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis, la croissance a regagné de la vigueur, alors que plusieurs pays européens sont enfin sortis de la récession. Pour le Vieux Continent, la partie est cependant encore loin d'être gagnée, des taux de chômage record et des déséquilibres structurels de toutes natures continuant à affecter de nombreuses économies européennes.

Face à cette conjoncture qui demeure incertaine, le monde bancaire continue à connaître des heures difficiles qui se succèdent à un rythme soutenu. Cela est notamment le cas pour les banques helvétiques, qui, outre un contexte général compliqué, doivent toujours faire face aux incessantes attaques menées contre la place financière suisse. A cela s'ajoute un accroissement continu de la réglementation qui exerce une pression à la hausse sur les charges d'exploitation.

MARCHE DES AFFAIRES

Dans cet environnement global plutôt tourmenté, la Banque Cantonale du Jura a remarquablement tiré son épingle du jeu en réalisant de très bons résultats pour l'exercice 2013.

Véritable baromètre de l'évolution des affaires, le bénéfice brut enregistre une progression appréciable, s'établissant à CHF 20,69 millions (+3,6% par rapport au résultat de 2012).

Le bénéfice net réalisé en 2013 (8,98 millions) est lui aussi plus élevé que celui de 2012, la hausse étant, en valeurs relatives, même un peu plus marquée que celle du bénéfice brut. Il progresse de 0,41 million, soit un accroissement de 4,7%. Il faut signaler qu'il s'agit une nouvelle fois du meilleur résultat net obtenu dans l'histoire de notre établissement.

La hausse du total du bilan constitue un autre fait à relever de l'exercice sous revue. Au 31 décembre 2013, ce total se montait à 2,36 milliards (+3,7% par rapport au 31 décembre 2012). Il s'agit également d'une somme record pour notre banque.

Ainsi, les chiffres dégagés en 2013 témoignent tous de la bonne santé financière de la BCJ et démontrent que notre établissement est également capable de réaliser de bons résultats dans les périodes de conjonctures économique et financière frappées d'incertitudes.

COMPTE DE RÉSULTAT

Autre sujet de satisfaction : les diverses sources de revenus de la Banque ont toutes enregistré une évolution positive par rapport aux chiffres de l'exercice précédent.

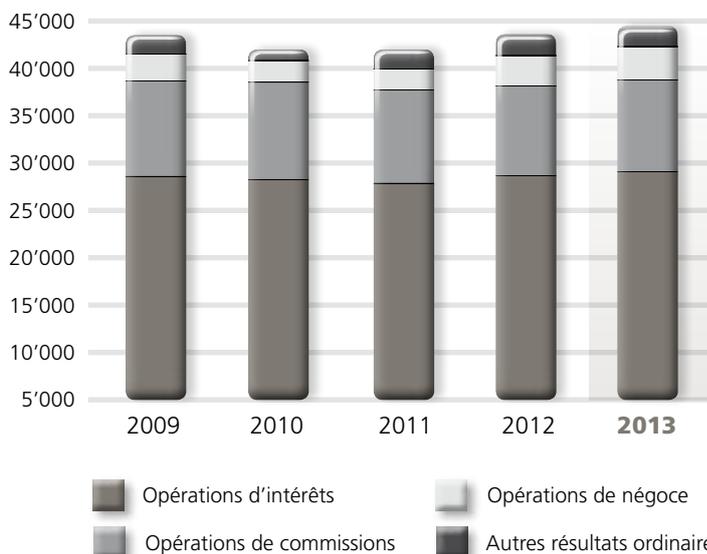
Le résultat des opérations d'intérêt affiche une légère hausse de 0,16 million (+0,6%). Cette dernière est principalement imputable à la progression significative des avances à la clientèle durant les trois dernières années, la marge moyenne continuant quant à elle à être sous pression, notamment en fonction du niveau particulièrement bas des taux d'intérêt. Par ailleurs, on rappellera que le résultat des opérations d'intérêt comprend la charge annuelle liée à la rémunération de la garantie de l'Etat (charge de 0,66 million pour l'exercice 2013).

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de services est lui aussi en hausse, hausse qui se chiffre à 0,5 million (+5,6%). Ce résultat est principalement dû à la bonne tenue des marchés d'actions, évolution qui a engendré un accroissement des volumes traités sur ce véhicule de placement. Par contre, le niveau très bas des taux d'intérêt conduit toujours de nombreux investisseurs à différer les réinvestissements lors de remboursements obligataires, ce qui réduit les volumes d'opérations sur obligations.

Le résultat des opérations de négoce est en nette progression, avec une hausse de 0,47 million (+12,9%). Cette évolution provient avant tout d'un accroissement du volume des opérations sur devises et de change, mais aussi d'une amélioration du résultat des opérations de titres menées pour le compte propre de la banque.

De même, les autres résultats ordinaires marquent une augmentation de 0,21 million (+11,5%), qui s'explique notamment par un bénéfice accru sur la rubrique des immeubles, ainsi que par la hausse du produit des participations permanentes détenues par la banque.

Répartition des produits (en milliers de CHF)



BILAN

Globalement, les produits d'exploitation se montent à 44,7 millions, chiffre en hausse de 1,35 million par rapport à l'exercice 2012 (variation de +3,1%).

Les charges d'exploitation s'établissent à 24 millions, accusant une hausse de 0,63 million (+2,7%). Cette hausse est essentiellement imputable aux charges de personnel suite au renforcement des effectifs des équipes de vente, mais aussi du secteur informatique en vue de la migration prévue pour fin 2014.

Les amortissements courants sont très légèrement supérieurs à ceux de l'exercice antérieur (+0,02 million). A cela s'ajoutent les amortissements pour un montant de 0,62 million des premières dépenses liées à la migration informatique. A relever que cette dernière charge est compensée par une dissolution équivalente de la réserve « migration informatique », dissolution comptabilisée sous la rubrique des produits extraordinaires.

Le montant du poste des correctifs de valeurs, provisions et pertes s'établit à 0,4 million. Il est en nette diminution par rapport à 2012 où il atteignait 4,1 millions. Cette évolution s'explique par la bonne qualité du portefeuille de crédit qui nécessite un faible besoin de provisionnement pour risques de défaillance, mais aussi par le fait que la banque a pu dissoudre certaines positions d'autres provisions qui ne se justifiaient plus en fonction des risques effectivement encourus.

Quant aux charges extraordinaires, il s'agit presque exclusivement de la dotation aux réserves pour risques bancaires généraux (dotation totale de 6,52 millions, dont 3,52 millions à la réserve « migration informatique »), réserves qui, il faut le rappeler, sont considérées comme fonds propres.

Depuis plusieurs années, le total du bilan s'accroît de manière significative. L'exercice 2013 ne fait pas exception à la règle, puisque la hausse enregistrée se chiffre à 84 millions. Au 31 décembre 2013, le bilan de la BCJ se montait ainsi à 2,36 milliards, ce qui constitue un nouveau record depuis la création de la banque.

Au niveau de l'actif, on soulignera la forte progression du poste des créances hypothécaires (+104 millions, plus forte hausse depuis 20 ans) alors que les créances sur la clientèle marquent un repli (-16 millions), dû exclusivement à la baisse de l'utilisation des limites octroyées aux collectivités de droit public. On relèvera également la hausse du poste des liquidités (+16 millions), fruits de rentrées de fonds enregistrées en toute fin d'exercice.

Signalons encore que la baisse des autres actifs (-17 millions) est essentiellement le résultat de la variation de la valeur de remplacement des instruments financiers dérivés.

Les autres postes de l'actif n'ont pas enregistré de variations particulièrement significatives.

Au passif du bilan, il faut en premier lieu mettre en évidence la hausse marquée des engagements envers la clientèle sous forme d'épargne, qui se chiffre à quelque 61 millions. Cette hausse s'explique avant tout par des remboursements de positions en obligations détenues par la clientèle et non réinvesties sur les marchés en fonction du niveau particulièrement bas des taux d'intérêt.

Les autres engagements envers la clientèle sont restés quasiment stables puisqu'ils ne progressent que de 2,8 millions (+0,4%).

Autre progression une nouvelle fois très significative, celle des prêts de la centrale des lettres de gage, qui se monte à 80 millions. Cette évolution s'explique par la volonté de la banque, concrétisée depuis plusieurs années

maintenant, d'assurer un financement à long terme de ses opérations actives, notamment de ses prêts hypothécaires, en souscrivant à ce type d'emprunts à des conditions d'intérêt particulièrement favorables en cette période de taux bas.

L'augmentation conséquente des dépôts d'épargne et des prêts de la centrale des lettres de gage a permis de réduire très substantiellement les engagements envers les banques qui baissent de 48 millions. Depuis quelques années, ce dernier poste a très fortement diminué, puisqu'il se monte à 18 millions à fin 2013, alors qu'il se situait encore à quelque 170 millions à fin 2010.

On notera également l'augmentation de 5,9 millions des réserves pour risques bancaires généraux. Sur cette somme, un montant net de 2,9 millions concerne la réserve spécifique « Migration informatique », constituée en vue du changement de plateforme informatique décidée par la banque et qui se concrétisera au 31 décembre 2014.

Nous soulignerons encore que le ratio de financement des avances à la clientèle par les dépôts de la clientèle est resté quasiment stable, passant de 76,6% à 76,3% et cela bien même l'augmentation substantielle des avances hypothécaires. Dans la mesure où le solde de l'augmentation des avances à la clientèle a été plus que largement financé par des fonds à long terme lié aux prêts de la Centrale des lettres de gage, l'équilibre financier du bilan est assuré.

A relever enfin que, comme pour les autres actifs du bilan, la baisse des autres passifs (-16,1 millions) est avant tout imputable à la variation de la valeur de remplacement des instruments financiers dérivés.

L'évolution des autres postes du passif du bilan est nettement moins conséquente et ne suscite pas de commentaires particuliers.

GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

Tout en jouant pleinement son rôle de soutien à l'économie cantonale, la Banque est particulièrement soucieuse de maîtriser les risques qu'elle prend dans le cadre de ses activités. Citons en premier lieu les risques de défaillance liés aux avances octroyées à la clientèle. La Banque exerce dans ce cadre un suivi régulier et rigoureux de la qualité du portefeuille existant.

Les risques susceptibles d'affecter le fonctionnement efficace et les résultats d'un établissement bancaire ne se limitent évidemment pas aux seuls risques de défaillance des débiteurs. Les risques liés à l'évolution future des taux d'intérêts sont également importants, tout comme les risques de marchés et les risques opérationnels.

Ainsi, la Banque accorde une attention particulière au risque de taux afin de gérer au mieux le refinancement temporel de ses opérations actives et plus particulièrement la part des prêts à taux fixes qui représente plus de 90 %

du total du portefeuille hypothécaire de l'établissement. Pour suivre et gérer sa structure du bilan, la banque utilise des outils informatiques performants, d'une part, et d'autre part, elle s'est fixée des limites en termes de niveau de fonds propres, de capacité de risques, de rendement prévisionnel et de gaps sur les durées résiduelles. De plus, elle collabore avec un institut spécialisé, SunGard AG, société qui intervient en qualité de consultant technique dans le domaine de l'ALM (Asset & Liability Management).

Pour limiter les risques de marché, la banque a institué un système de limites qui font l'objet de contrôles périodiques.

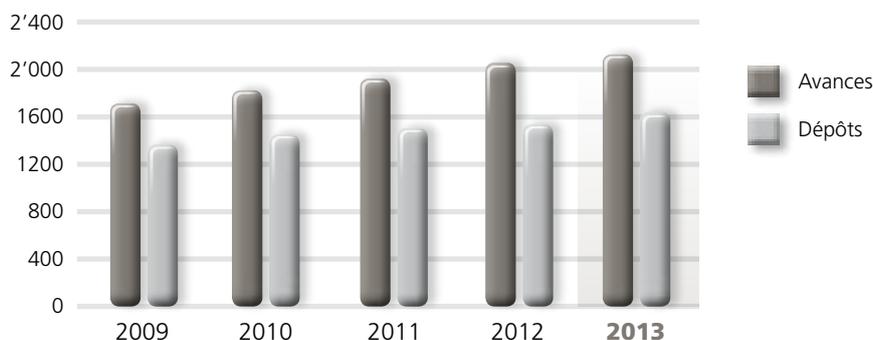
Quant aux risques opérationnels, la banque les a répertoriés dans un plan de contingence qui est revu annuellement. Par ce plan, la banque souhaite recenser tous les risques opérationnels dans le but de définir les mesures à prendre et assurer leur suivi. C'est

pourquoi la Banque adapte régulièrement ses processus internes visant à maîtriser et à réduire, dans la mesure du possible, ce type de risque en instaurant un système de contrôle interne permanent et régulièrement adapté en fonction du besoin et/ou des nouveautés mises en application.

Pour les risques majeurs, la Banque a élaboré un plan de secours afin d'assurer le service à la clientèle, de permettre l'activité des collaborateurs, d'éviter la défaillance due à un manquement et finalement de limiter les conséquences financières pour la Banque.

A ce titre, l'informatique constitue un domaine majeur où les risques potentiels sont importants. La Banque s'appuie depuis sa création sur le groupe RTC (Real-Time Center) SA, à Berne, exploité depuis 2010 par Hewlett Packard (HP) Suisse GmbH, sous le nom HP Banking Service Center Berne.

Couverture des avances à la clientèle par les fonds de la clientèle (en millions de CHF)



OPÉRATIONS DE CRÉDITS ET MARGE D'INTÉRÊTS

Globalement, les avances à la clientèle ont progressé d'environ CHF 88 millions durant l'exercice sous revue. Cette hausse, exclusivement due à l'augmentation des créances hypothécaires, est une des plus fortes qu'ait enregistrées la banque depuis sa création. Il est d'autre part important de relever qu'elle s'est réalisée sans modification des normes d'avances appliquées par notre institut.

Le volume brut des nouvelles avances octroyées à la clientèle en 2013 s'est fixé quant à lui à CHF 282 millions. Ce chiffre est en ligne avec celui de l'année précédente (287 millions) qui constituait un record historique. Son importance démontre que la BCJ continue à jouer pleinement son rôle de soutien à l'économie régionale, tout en respectant naturellement les préceptes d'une saine gestion. La banque a également pour principe d'accompagner les entreprises jurassiennes fondamentalement saines, lorsqu'elles connaissent des passages plus difficiles en raison notamment d'une conjoncture défavorable telle que celle que nous avons encore récemment vécue.

En matière d'évolution des taux d'intérêt sur le marché suisse, après plusieurs années de baisse ininterrompue, l'exercice 2013 a vu les taux légèrement remonter. La reprise demeure cependant encore très modérée, comme en atteste le taux de rendement des emprunts de la Confédération à 10 ans qui se situait à peine au-dessus de 1% à fin décembre 2013. Il semble toutefois que l'inversion de tendance est faite et que les taux devraient maintenant progressivement remonter.

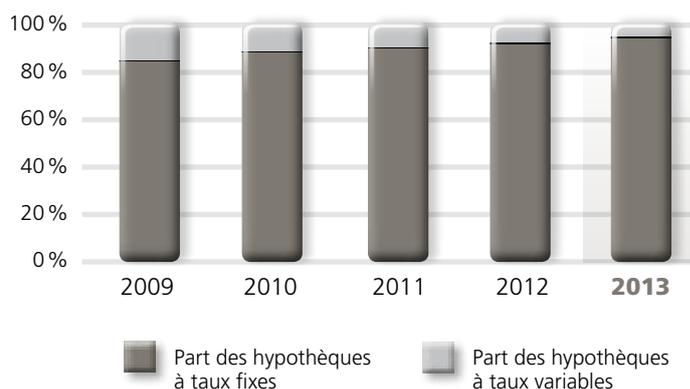
Bien même cette légère remontée des taux, notre banque a maintenu son taux hypothécaire variable pour les immeubles d'habitation à 2,875%.

Il faut toutefois rappeler que l'importance de ce taux de référence a fortement diminué durant ces dernières années et n'a plus grande signification, dans le sens où le bas niveau des taux a conduit la très grande majorité des clients à conclure des contrats à terme fixe à des conditions particulièrement attractives. Ainsi, en 2013, la part des hypothèques à taux fixe dans le portefeuille global de la Banque s'est encore accrue, passant de 94,1% à 95%, soit la proportion la plus élevée jamais atteinte depuis la création de la Banque.

Cette composition du portefeuille hypothécaire exige que la banque soit particulièrement attentive à la structure de son refinancement et à la maîtrise de son risque de taux. Elle se doit notamment d'assurer une congruence minimale des échéances entre les actifs et les passifs de son bilan. Pour ce faire, elle utilise les moyens traditionnels de refinancement, mais aussi des instruments financiers dérivés tels que les IRS (Interest Rate Swap) ou les CAPS.

Principalement grâce à la hausse sensible du volume des créances hypothécaires (+104 millions), le résultat des opérations d'intérêt a légèrement progressé de 0,16 million (+0,5%) par rapport au résultat 2012. Il faut relever que cette hausse ne s'est pas faite au détriment de notre clientèle, les marges moyennes appliquées sur les différentes catégories de prêts et crédits étant restées quasiment identiques, ceci dans le souci d'offrir des conditions d'intérêt favorables et compétitives. Il faut également signaler que suite à la révision de la loi sur la Banque cantonale du Jura, le résultat des opérations d'intérêt tient compte d'une charge annuelle de 0,66 million au titre de la rémunération de la garantie octroyée par l'Etat.

Part des hypothèques à taux fixes et variables



OPÉRATIONS DE COMMISSIONS, NÉGOCE ET AUTRES PRODUITS ORDINAIRES

Après un exercice 2012 favorable pour presque tous les véhicules de placement, les bourses ont connu une année 2013 plus contrastée. Les marchés d'actions ont, à l'exception notable des marchés émergents, enregistré des performances largement positives. Par contre, au niveau obligataire, l'évolution a généralement été négative, en fonction de la reprise des taux d'intérêt constatée dans la plupart des pays et notamment en Suisse.

Sur le marché des changes, la situation sur les principales devises (euro et dollar US) a été relativement peu volatile. Cela s'explique en bonne partie par la politique menée par la Banque nationale suisse qui a continué à défendre contre vents et marées le cours plancher de CHF 1,20 contre l'euro. On relèvera cependant que certaines monnaies, notamment le yen et le dollar australien, ont significativement baissé par rapport au franc suisse.

Les performances obtenues sur les différentes structures de portefeuilles de titres ont ainsi été assez contrastées. Si les portefeuilles exclusivement composés d'obligations affichent le plus souvent des résultats négatifs, les performances des portefeuilles d'actions sont presque toujours largement positives. En général, on constate une très bonne corrélation entre le niveau de performance et la proportion d'actions détenues.

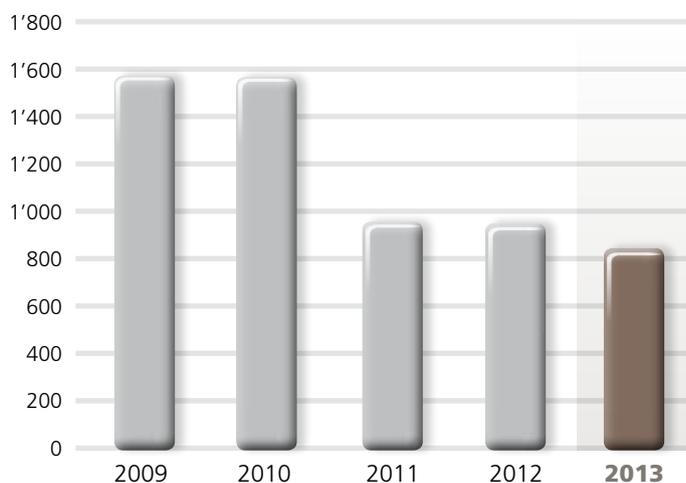
Malgré le contexte boursier dans l'ensemble plutôt favorable, de nombreux investisseurs ont continué à faire preuve d'une grande prudence dans leur politique de placement. Il faut par ailleurs relever que le niveau toujours bas des taux et la probabilité grandissante d'une remontée de ces taux n'incitent pas à investir en titres de créances et conduisent à conserver une part importante de liquidités. Ce phénomène explique que le volume des dépôts de titres de la clientèle ait reculé par rapport à 2012, se fixant à 864 millions (-6,6%).

En fonction de la bonne tenue des marchés d'actions, le volume d'opérations boursières a malgré tout progressé par rapport à l'exercice précédent, comme en atteste le résultat des opérations de commissions, qui affiche une hausse 0,5 million (+ 5,6%) par rapport à celui de 2012.

Le résultat des opérations de négoce affiche quant à lui une nouvelle fois une hausse marquée de 0,47 million par rapport à 2012 (+12,9%). Ce résultat s'explique par un accroissement du volume des opérations sur devises et de change, mais aussi par une plus-value de 0,29 million sur les opérations de titres menées pour le compte propre de la banque.

Quant à la variation de la rubrique des autres résultats ordinaires (+0,22 million), elle est principalement due à une amélioration sensible du résultat des immeubles et à une hausse du produit des participations permanentes détenues par la banque.

Evolution des dépôts titres (en millions de CHF)



PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS

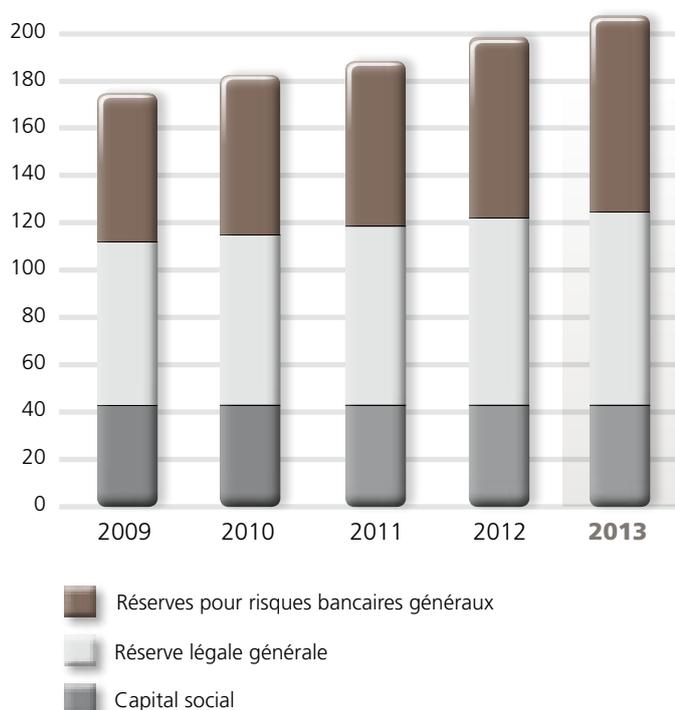
La rubrique «correctifs de valeurs, provisions et pertes» enregistre une baisse significative par rapport à l'année précédente. La dotation nette additionnelle se limite en effet à 0,4 million contre 4,1 millions en 2012. Ce recul très marqué s'explique par un besoin de nouvelles provisions inférieur à celui de l'exercice précédent, mais aussi par la dissolution de provisions de même nature qui ne se justifiaient plus d'un point de vue économique.

A relever que les nouvelles provisions constituées comprennent un montant destiné à couvrir les charges et l'éventuelle amende inhérentes au «Programme volontaire du Department of Justice», visant au règlement du différend fiscal entre la Suisse et les Etats-Unis. La banque a en effet décidé, selon le principe de prudence et en regard du nombre très restreint de ses clients américains, de participer au programme en catégorie 2.

Du point de vue technique, nous rappellerons que la banque constitue essentiellement des provisions individuelles sur les positions de débiteurs présentant un risque avéré de défaillance. Elle assure ainsi une couverture adéquate de ce type de risques. En parallèle, elle dispose de provisions forfaitaires, notamment sur la catégorie des débiteurs sous surveillance accrue. A ce sujet, il faut relever que le taux de provisionnement sur cette catégorie de débiteurs est fixé à 5% des engagements globaux, taux identique à celui appliqué pour l'exercice 2012.

Les explications relatives aux amortissements 2013 ont été données ci-dessus.

Evolution des fonds propres (en millions de CHF)



CONCLUSION

Les résultats de l'exercice 2013 peuvent être considérés comme très bons, surtout si l'on se réfère au contexte économique et financier toujours incertain qui a prévalu l'année dernière. Le bénéfice brut augmente, tout comme le résultat net réalisé qui est le meilleur jamais obtenu dans l'histoire de notre établissement. Les chiffres du bilan, en particulier les augmentations conséquentes des prêts hypothécaires octroyés par la banque et des dépôts d'épargne, complètent ce tableau 2013 positif.

Le bénéfice brut permet d'assumer sans problème la constitution des provisions économiquement nécessaires, de doter substantiellement les réserves pour risques bancaires généraux (6,52 millions, dont 3,52 millions à la réserve «Migration informatique»), et de mettre à disposition de l'Assemblée générale un montant de 9,224 millions, incluant le report à nouveau de l'exercice précédent.

En ce qui concerne la répartition du bénéfice, les résultats dégagés conduisent le Conseil d'administration à proposer à l'Assemblée générale le versement d'un dividende augmenté de 0,1 CHF par action (+5,88%), soit un total de CHF 1,80 (montant global de 5,4 millions), et une dotation à la réserve légale générale de CHF 3,5 millions.

Si ces propositions sont agréées, la Banque verrait ses fonds propres s'accroître de quelque 9,5 millions, assurant ainsi un nouveau renforcement substantiel de sa structure financière. Le montant des fonds propres atteindraient alors 208,8 millions (après distribution du dividende), ce qui représente un taux de couverture selon la Loi fédérale sur les banques de 198% (ce taux est de 192% si l'on ne tient pas compte de la réserve «Migration informatique»). A relever que ce taux ne tient plus compte de la déduction accordée aux banques cantonales dont les engagements sont garantis par l'état (déduction qui est tombée définitivement au début de l'année 2012).

Par rapport à la situation de fin 2012, ce taux de couverture baisse de quelque 2%. Cela s'explique essentiellement par des exigences légales accrues entrées en vigueur courant 2013, en particulier l'instauration du volant anticyclique. A relever à ce sujet, qu'en janvier 2014, le Conseil fédéral a décidé de relever de 1% à 2% ce volant anticyclique, avec une entrée en vigueur au 1er juillet 2014.

Ce renforcement des fonds propres permet ainsi à la BCJ de disposer d'une marge de manœuvre confortable dans l'optique du développement futur des affaires et de faire face avec sérénité à l'évolution prévisible des exigences légales en matière de fonds propres.

LA VIE DE LA BANQUE

Au cours de ces dernières années, nos collaborateurs ont dû s'adapter, jour après jour, aux nouvelles exigences du monde bancaire. L'objectif de chacun de nos 142 collaborateurs est de progresser afin de pouvoir toujours être prêt à affronter les nouveaux défis qui rythment la vie de notre établissement. A travers les quelques lignes qui suivent, nous souhaitons offrir au lecteur un éclairage sur notre organisation interne et sur les faits qui ont marqué l'année 2013.

EFFECTIF

Au cours de l'année 2013, l'effectif du personnel a légèrement augmenté. Exprimé en termes d'emplois à temps complet, il est passé de 111.1 à 118.8 postes entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013. A noter que durant cette période, la Banque s'est associée les services de 11 nouveaux collaborateurs.

PROMOTIONS

Le Conseil d'administration a promu et nommé au rang de fondé de pouvoir :



Rosalba Acquavia,
responsable
réseau



Guy Bourquard,
responsable
réseau



Steve Brahier,
conseiller
en prévoyance



Christian Caillet,
conseiller
à la clientèle titres



Corinne Courbat,
conseillère
à la clientèle crédits



Raphaël Marchand,
conseiller
à la clientèle crédits



Yann Rufer,
conseiller
à la clientèle titres



Jean-Marc Schaller,
conseiller
à la clientèle crédits

FORMATION

Le professionnalisme s'exerce à travers une formation efficace et performante. De ce fait, l'ensemble de notre personnel est en permanence formé aux exigences de plus en plus pointues des métiers bancaires. La formation est dispensée par des formateurs internes et externes ainsi que par des programmes d'auto-apprentissage (e-learning). Plusieurs collaboratrices et collaborateurs de la BCJ ont par ailleurs obtenu des diplômes en matière de fonds de placement et de prévoyance délivrés par la société Swisscanto Gestion de fonds SA.

L'engagement de la BCJ au profit de la formation des jeunes est également important. En 2013, 6 jeunes personnes effectuaient un apprentissage d'employé de commerce au sein de notre établissement. Pendant trois ans, les apprentis sont formés tour à tour à la gestion courante, aux opérations financières et aux opérations de crédit. Ils bénéficient d'une formation pratique, coachés sur leur place de travail par une formatrice interne, et d'une formation théorique dispensée dans le cadre d'un partenariat avec la Banque Cantonale Bernoise pour les cours bancaires et avec les écoles professionnelles régionales pour ce qui concerne les connaissances commerciales.

Il faut encore relever que durant l'année 2013, une jeune personne issue d'une Haute école suisse, effectuait un stage de formation de deux ans. Elle est destinée à venir renforcer un secteur d'activité de l'établissement au terme de sa formation.

NOS AMBASSADRICES

Katherine Choong

Depuis 2009, Katherine Choong est l'ambassadrice de la BCJ. La saison 2013 a été marquée par le comeback de la championne d'escalade sportive qui a changé quelques aspects dans son entraînement et également travaillé sa force. Son excellente préparation et sa détermination lui ont ainsi valu plusieurs titres, notamment la 1^{ère} place à la Coupe suisse de difficulté à Dornbirn en mars et la médaille d'or aux Championnats suisses de difficulté à Niederwangen en juin, accompagné en primeur du titre de championne de Suisse.



Initiation à l'escalade et au badminton avec le Passeport Vacances de Porrentruy et Delémont

«Je suis assez contente de ma saison 2013 mais j'aurais voulu faire mieux en compétition internationale. Je suis donc très motivée à m'entraîner dur pour atteindre mon objectif de participer aux finales de Coupe du monde et dans l'idéal, avec une médaille à la clé.»

Agé de 22 ans, Katherine est actuellement étudiante en droit à l'Université de Neuchâtel. Elle a commencé un master en septembre 2013.

Entre études et carrière sportive de haut niveau, Katherine affiche une réussite exemplaire. La BCJ est heureuse de pouvoir s'associer à cette magnifique athlète.

Océane Varrin

La BCJ soutient depuis 2011 Océane Varrin, grand espoir du badminton suisse. L'année 2013 fut difficile pour notre ambassadrice en raison d'une pause forcée pour cause de maladie. Pendant cette période, Océane a fait le point sur son avenir sportif et après réflexion, elle a pris la décision de mettre fin à sa carrière en badminton. Nous remercions Océane pour son engagement en tant qu'ambassadrice de la BCJ et lui souhaitons plein succès pour son avenir.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Banque Cantonale du Jura assume sa responsabilité sociale d'entreprise au travers de ses activités. Elle s'appuie, d'une part, sur des valeurs de loyauté, d'indépendance, d'éthique et de transparence, et d'autre part, elle respecte les principes du développement durable visant à la réduction des conséquences environnementales de ses activités.

Action citoyenne

Depuis 2010, la BCJ s'engage en faveur de projets jurassiens dans le domaine social et environnemental à travers la mise en place d'une action citoyenne. Samedi 25 mai 2013, plus de 50 collaborateurs de la BCJ et familles se sont réunis au Marché de Montcroix à Delémont pour mener une action en faveur de Caritas Jura. Le site de Montcroix, géré par le département d'insertion Propul's, comprend plusieurs espaces de vente où l'on trouve des objets en tout genre. Les prix y sont abordables et permettent à des particuliers de s'équiper à moindre frais. Transport de meubles et de matériel, montage d'étagères, nettoyage et organisation du nouveau réassortiment des espaces de vente, telles étaient les activités de cette journée placée sous le signe des échanges et de la convivialité. Voici quelques chiffres qui illustrent le travail effectué :

- 240 heures de travail, soit l'équivalent d'un emploi plein temps durant 6 semaines
- 340 cartons bananes de matériel, transportés, tous secteurs confondus
- 24 palettes de matériel divers
- 200 meubles (canapés, tables, armoires, meubles relookés) déplacés ou évacués



DÉVELOPPEMENT DURABLE (SUITE)

Au terme de l'action citoyenne, tous les participants ont partagé un repas au Restau-Verso. Ce restaurant, situé dans la zone industrielle à Delémont est géré par Caritas Jura et des personnes en emploi adapté AI y travaillent.

Pour compléter cette action citoyenne, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la BCJ ont également participé à une campagne de dons de vêtements au mois de décembre. Les habits récoltés ont été mis en vente à petits prix dans les magasins de Caritas Jura.

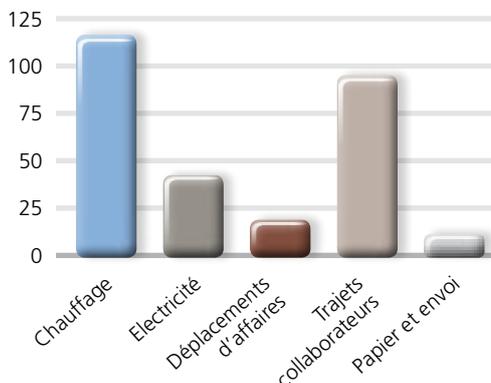
La BCJ et Caritas Jura ont déjà plusieurs partenariats à leur actif, notamment la réalisation de cofrets en bois pour des cadeaux de fin d'année et la création de sapins en bois pour décorer les agences et succursales lors des fêtes de fin d'année.

Engagement pour le climat

La BCJ obtient pour la deuxième année consécutive le label bronze CO₂-évalué. Cette distinction, décernée par l'entreprise Swiss Climate SA à Berne et vérifiée par la SQS (Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management), atteste de la volonté de la BCJ à agir en faveur de la protection du climat. Le label bilan CO₂ de Swiss Climate a été décerné à la BCJ sur la base d'un bilan complet des émissions de gaz à effet de serre résultant de ses activités. Il a été établi selon un processus standardisé se basant sur la norme 14064-1 de l'International Organization for Standardization (ISO) et du Greenhouse Gas Protocol. L'élaboration du bilan de l'année 2012 a permis de réajuster certaines valeurs concernant les trajets pendulaires et la quantité de déchets et de rééquilibrer le bilan 2011.

Répartition des émissions de gaz à effet de serre de la BCJ en 2012

Pour l'année de référence 2012, la BCJ a émis un peu plus de 294 tonnes de CO₂e, soit 2.7 tonnes par collaborateur.



Avec le label bronze de Swiss Climate, la BCJ démontre non seulement qu'elle se préoccupe de son taux d'émission de CO₂, mais qu'elle s'engage à réduire son empreinte énergétique. Ainsi, différentes mesures ont été prises en 2013. Un audit énergétique complet de la succursale de Porrentruy a été réalisé. Plusieurs scénarios de réalisation vont ainsi être étudiés afin de mettre en place une stratégie de réduction des impacts environnementaux.

D'autres mesures ont également été introduites telles que l'achat de courant vert 100% hydraulique OPALE pour l'ensemble des agences et succursales, le remplacement des plafonniers tubes néons T8 par des néons de dernière génération T5 dans le cadre de l'aménagement de nouveaux espaces de travail à Porrentruy, la réduction de la consommation de papier, la configuration des imprimantes en mode recto/verso, l'utilisation de papier Balance Pure composé à 100% de fibres recyclées pour les imprimés ou encore la sensibilisation des collaborateurs aux bons gestes à adopter en matière de développement durable. Dans ce sens, la BCJ a participé au challenge covoiturage interentreprises de l'Arc Jurassien et s'est imposée dans la catégorie 101 à 250 collaborateurs.

Prestations et produits responsables pour nos clients

A la BCJ, les clients peuvent également s'engager en faveur de l'environnement. Ainsi, e-banking, e-documents et e-facture permettent d'éviter les émissions de CO₂ liées au transport du courrier et de réduire la consommation de papier. La BCJ propose également à ses clients le prêt hypothécaire Minergie ou encore les fonds de placements durable Swisscanto.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE



Centre Nature Les Cerlataz - Saignelégier

Les actions de la Banque Cantonale du Jura sont cotées à la bourse suisse.

1 STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1. STRUCTURE DU GROUPE

1.1.1. Organisation opérationnelle	Voir organigramme en page 40.
1.1.2. Lieu de cotation	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions de la Banque Cantonale du Jura, Porrentruy, sont cotées à la bourse suisse - SIX - sous le numéro de valeur 3.299.134 (code ISIN: CH0032991348). - La capitalisation boursière au 31.12.2013 s'élève à CHF 190,5 millions. - Les sociétés détenues majoritairement par la Banque Cantonale du Jura ne possèdent pas d'actions de la maison mère.
1.1.3. Sociétés détenues	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.3.

1.2. ACTIONNAIRES IMPORTANTS	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10.
------------------------------	---

1.3. PARTICIPATIONS CROISÉES	La BCJ ne détient pas de participations croisées.
------------------------------	---

2 STRUCTURE DU CAPITAL

2.1. CAPITAL	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10.
--------------	---

2.2. CAPITAL AUTORISÉ ET CONDITIONNEL	<p>Selon art. 6 de ses statuts, la Banque peut procéder à des augmentations autorisées ou conditionnelles de capital aux conditions fixées par le Code des obligations. Cette possibilité n'est pas utilisée.</p>
---------------------------------------	---

2.3. MODIFICATION DU CAPITAL	<p>Dernière modification du capital social: 2008 - réduction de CHF 3 millions à CHF 42 millions, par réduction de la valeur nominale de CHF 1.– à CHF 14.– par action.</p>
------------------------------	---

2.4. ACTIONS ET BONS DE PARTICIPATION	<p>Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10. La BCJ n'a pas émis de bons de participation.</p>
---------------------------------------	--

2.5. BONS DE JOUISSANCE	La BCJ n'a pas émis de bons de jouissance.
-------------------------	--

2.6. RESTRICTIONS DE TRANSFERT	Les actions de la BCJ sont émises au porteur. Il n'y a pas de restriction de transfert ou de limitation du droit de vote.
--------------------------------	---

2.7. EMPRUNTS CONVERTIBLES	La BCJ n'a pas émis d'emprunt convertible et n'a pas instauré de plan d'intéressement en faveur des dirigeants et cadres.
----------------------------	---

3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration ne compte pas de membre exécutif.

3.1. / 3.2. COMPOSITION ET ACTIVITÉS AU 31 DÉCEMBRE

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Paul-André Sanglard Président</p> <p>Porrentruy Nationalité : CH</p> <p>Formation</p> <p>Doctorat ès sciences économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1979-84 : Chef de la Trésorerie générale de la République et Canton du Jura - 1983-95 : Chargé de cours en finances publiques à l'Université de Genève - 1984-89 : Membre du Conseil de Direction du World Economic Forum, Genève <p>Fonction actuelle (1989) : Administrateur de sociétés</p>	<p>Président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne - ONO SA (Ophthalmology Network Organization), Onex <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne - TSM Compagnie d'Assurances, La Chaux-de-Fonds - La Compagnie Benjamin de Rothschild SA, Meyrin - QNB Banque Privée (Suisse) SA, Genève <p>Membre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - FITEC (Fondation d'impulsion technologique et économique), Delémont - Commission de gestion financière de la Chaîne du bonheur
	<p>Stefan Bichsel Membre</p> <p>Villarepos Nationalité : CH</p> <p>Formation</p> <p>Brevet d'avocat, Université de Berne</p> <p>Masters of Laws, Georgetown University, Washington DC</p> <p>Brevet d'avocat, New York et Connecticut</p> <p>Advanced Management Program, Wharton School, Philadelphia</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1982-85 : UBS AG - Zurich : assistant personnel d'un membre de la Direction générale en charge du Private banking et de la gestion institutionnelle - 1986-87 : Gibney, Anthony & Flaherty - New-York : foreign associate dans cette étude d'avocat - 1987-93 : Pictet & Cie Genève : avocat au département Juridique et International en charge des clients privés et institutionnels - 1994-02 : Swissca Holding AG-Berne : CEO et administrateur délégué - 2003-05 : Robeco Group NV - Amsterdam : membre de la Direction générale du groupe - 2006-09 : Lombard Odier Darier Hentsch & Cie - Genève : associé dans la holding du groupe et membre du management du groupe <p>Fonction actuelle (2009) : Directeur général, chef de la Division Asset Management et Trading, Banque Cantonale Vaudoise</p>	<p>Président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil d'administration de Gérifonds SA, Lausanne - Conseil d'administration de GEP SA, Lausanne - Association Pro Aventico, Avenches <p>Membre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil d'administration de Swisscanto Holding, Berne - Comité d'Orientation International d'EDHEC (Ecole des Hautes Etudes Commerciales), Lille et Nice - Conseil de Fondation Pro Aventico, Avenches

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Nicole Gigon Membre</p> <p>Saignelégier Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence ès sciences économiques</p>	<p>- 1996-13: Cheffe de l'Office régional de placement du Jura</p>	<p>Membre de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de fondation du fonds de prévoyance en faveur du personnel de la BCJ
	<p>Georges Humard Membre</p> <p>Delémont Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Mécanicien-électricien</p>	<p>Fonction actuelle (1995): CEO, Humard Automation SA</p>	<p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Humard Automation SA, Delémont - New Ingenia SA, Delémont - Seuret SA, Moutier - Collège Saint-Charles, Porrentruy
	<p>Florian Lachat Membre</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence en droit CES en Management Licence ès sciences politiques</p>	<p>- 1998-01: Senior consultant Arthur Andersen, Genève/Zurich</p> <p>- 2001-03: Directeur, Lachat SA, Asuel</p> <p>- 2003-09: Consultant indépendant en Management</p> <p>- 2010-12: Directeur de R. Montavon SA, Boécourt</p> <p>Fonctions actuelles: Administrateur délégué de Helvetica Brands SA et Directeur de Lachat Engineering</p>	<p>Président de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Helvetica Brands SA, Delémont - SWITZ International SA, Delémont - SWITZ Licensing SA, Delémont <p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - PreciPro SA, Le Locle

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
 <p>Vincent Lang Vice-président</p> <p>Porrentruy Nationalité : CH</p> <p>Formation</p> <p>MBA en gestion d'entreprise</p>	<p>Fonction actuelle (1981): Directeur de Louis Lang SA</p>	<p>Président de : - Sestero Holding SA, Porrentruy</p> <p>Administrateur de : - Louis Lang SA, Porrentruy - Sestero Immobilier SI SA, Porrentruy - Alliance SA, St-Vit (F)</p>	
 <p>Patrick Schaad Membre</p> <p>La Chaux-de-Fonds Nationalité : CH</p> <p>Formation</p> <p>Master en sciences économiques</p>	<p>- 1993-98 : gestionnaire crédits commerciaux auprès d'UBS SA - 1998-2007 : gestionnaire crédits commerciaux auprès de Banque Cantonale Neuchâteloise, avec fonction de cadre - 2007-2013 : Directeur, responsable de la succursale de la Chaux-de-Fonds, Banque Cantonale Neuchâteloise</p> <p>Fonction actuelle (2014): Directeur, responsable du Marché des Montagnes neuchâteloises et des Vallées, Banque Cantonale Neuchâteloise</p>	<p>Membre de : - Conseil d'administration d'Emile Egger & Cie SA, Cressier - Comité GENILEM, La Chaux-de-Fonds - Conseil de fondation de Finergence, fondation pour le financement initial d'entreprises novatrices</p>	

Aucun des membres du Conseil d'administration n'exerce ou n'a exercé de fonctions exécutives au sein de la Banque Cantonale du Jura ou au sein de l'une des sociétés détenues par la Banque. De plus, ils répondent tous aux critères d'indépendance fixés par les directives de la FINMA. Si des membres du Conseil d'administration exercent des fonctions officielles et/ou mandats politiques, ils sont mentionnés sous la rubrique « Autres activités ».

3.3. INTERDÉPENDANCES

Néant.

3.4. ÉLECTION ET DURÉE DES MANDATS

Sont nommés par le Gouvernement de la République et Canton du Jura, selon art. 13 de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura :

- **Paul-André Sanglard**, nommé administrateur en 1995 et président en 1996
- **Nicole Gigon**, nommée en 1997
- **Georges Humard**, nommé en 2004
- **Vincent Lang**, nommé administrateur en 2001 et vice-président en 2011

La période de fonction expire en 2016. La limitation des mandats est identique à celle d'un administrateur nommé par l'Assemblée générale.

Sont nommés par l'Assemblée générale :

- **Stefan Bichsel**, nommé en 2009
- **Florian Lachat**, nommé en 2006
- **Patrick Schaad**, nommé en 2010

La période de fonction expire en 2018.

Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour 5 ans et sont rééligibles. Le Conseil d'administration se constitue lui-même à l'exception du Président qui est nommé par le Gouvernement. Les mandats prennent fin au plus tard lors de l'Assemblée générale ordinaire qui suit la date à laquelle ils ont atteint l'âge de soixante-cinq ans révolus. L'Assemblée générale procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actionnaires représentés. La majorité relative est déterminante au deuxième tour.

L'élection des membres du Conseil d'administration a lieu au scrutin secret si le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes soumis à élection. Sous réserve des droits de désignation du Gouvernement, le Canton ne participe à ces élections que pour sa participation en qualité d'actionnaire privé.

3.5. / 3.6. ORGANISATION INTERNE ET COMPÉTENCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans les statuts et dans le règlement général d'organisation. En plus de son organisation et des tâches fixées par la Loi, elles portent sur :

- La fixation des principes relatifs à la politique générale.
- La détermination de la politique en matière de risques et la fixation du cadre général de la gestion des risques.
- L'établissement du Règlement général d'organisation et des règlements spéciaux.
- La surveillance de l'efficacité des instruments de contrôle et de leur fiabilité (SCI), notamment en matière de risques.
- L'approbation de la stratégie, des plans d'investissements et des budgets élaborés par la Direction.
- L'examen des rapports de révision du réviseur bancaire indépendant.
- L'octroi de crédits selon les compétences définies dans le règlement de crédit, l'octroi de crédits aux membres du Conseil d'administration et de l'Organe de révision.
- L'émission d'emprunts publics.
- La rémunération des membres du Conseil d'administration, de la Direction et du responsable de la révision interne, ainsi que les principes de rémunération du personnel. Le Conseil d'administration arrête également les dispositions en matière de prévoyance sociale en faveur du personnel.

- L'acceptation de la liste des limites pour dépôts auprès de banques et centrales de dépôts de titres.
- Le contrôle des engagements importants (art. 83 OB).
- Les nominations de commissions pour l'examen d'affaires particulières, du réviseur indépendant au sens de la législation fédérale, des membres de la Direction, du responsable de la révision interne et des personnes engageant la Banque par leur signature.

Le fonctionnement du Conseil d'administration est le suivant :

- Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, ou à la demande de ses membres, de la Direction ou de l'organe de révision. Le Conseil d'administration s'est réuni à 7 reprises en 2013, soit 6 séances d'une demi-journée et une séance hors les murs, sur 2 jours, en présence des membres de la Direction.
- Les décisions sont prises valablement si quatre membres au moins sont présents. En principe, le Directeur général assiste aux séances et les membres de Direction participent en fonction des sujets traités, avec voix consultative.
- Le président et le vice-président ont droit à la signature.

COMMISSION D'AUDIT

Président	Vincent Lang
Membres	Florian Lachat Nicole Gigon

La Commission d'audit se compose de trois membres du Conseil d'administration.

Le Directeur général et le responsable de la révision interne participent aux séances avec voix consultatives. Les membres de direction répondent devant la commission sur les rapports établis par la révision interne et qui concernent leur secteur respectif.

La Commission a pour fonction d'appuyer le Conseil d'administration dans l'exécution des obligations de surveillance que la loi, les statuts et les règlements internes lui attribuent.

La Commission dispose d'un accès direct aux réviseurs externes, à la révision interne, à la Direction générale et au personnel de la BCJ. Elle dispose des conseils et de l'assistance de consultants indépendants sans demander l'approbation préalable au Conseil d'administration. L'organe de révision externe rend compte de ses travaux d'audit à la Commission. Celle-ci arbitre tout désaccord survenant entre l'organe de révision externe, la révision interne et la Direction générale.

Les tâches de la Commission sont les suivantes :

- Elle procède à une analyse critique des boucllements financiers, c'est-à-dire des comptes de l'entreprise ainsi que l'établissement en conformité avec les principes comptables appliqués et apprécie notamment l'évaluation des principaux postes du bilan et hors bilan.
- Elle discute les boucllements financiers et la qualité des procédures comptables sous-jacentes avec le membre de direction chargé des finances et de la comptabilité, le réviseur responsable ainsi que le responsable de la révision interne.
- Elle rend compte de ses travaux au Conseil d'administration et émet une recommandation dans laquelle elle indique si elle estime que les comptes peuvent être soumis à l'Assemblée générale. La décision appartient à l'ensemble du Conseil d'administration.
- Elle surveille et évalue l'adéquation et l'efficacité du contrôle interne dans le domaine de l'établissement des rapports financiers.

- Elle s'assure, en cas de modifications substantielles du profil de risque de l'établissement, que le contrôle interne dans le domaine de l'établissement des rapports financiers est adapté en conséquence.
- Elle évalue l'analyse des risques, la stratégie d'audit en découlant et le plan d'audit axé sur les risques de la société d'audit et de la révision interne, ce au moins une fois par an et en cas de modifications substantielles du profil de risque de la BCJ .
- Elle s'assure périodiquement que la société d'audit et la révision interne disposent des ressources et des compétences adéquates pour exécuter leurs missions d'audit au sein de l'établissement.
- Elle s'assure périodiquement de l'indépendance et de l'objectivité de la société d'audit et de la révision interne; vérifie la compatibilité de l'activité d'audit de la société d'audit avec d'autres mandats éventuels.
- Elle procède à une analyse critique des rapports sur l'audit des comptes annuels et l'audit prudentiel et les commente avec le réviseur responsable.
- Elle analyse de manière critique les rapports de la révision interne et les discute avec le responsable de la révision interne.
- Elle s'assure que les insuffisances constatées ont été corrigées et que les recommandations de la société d'audit et de la révision interne ont été mises en œuvre.
- Elle évalue la prestation et la rémunération de la société d'audit.
- Elle évalue la collaboration entre la société d'audit et la révision interne.
- Elle évalue le bon fonctionnement du contrôle interne qui ne porte pas sur le domaine de l'établissement des rapports financiers, notamment la fonction de compliance et le contrôle des risques, dans la mesure où ce jugement n'est pas effectué par d'autres comités du Conseil d'administration.

La Commission informe semestriellement le Conseil d'administration du contenu de ses travaux, de ses observations et de ses commentaires éventuels et préavise les décisions soumises au Conseil d'administration.

La Commission d'audit se réunit à intervalles réguliers, au moins quatre fois par année. La commission s'est réunie à 6 reprises en 2013.

COMMISSION DES CRÉDITS

Président : Paul-André Sanglard
 Membres : Nicole Gigon
 Patrick Schaad

Le Conseil d'administration désigne en son sein une Commission des crédits formée de trois membres. La durée du mandat correspond à celle applicable au Conseil d'administration. Le Directeur général et le responsable du secteur crédit assistent aux séances avec voix consultatives.

La Commission des crédits a les attributions suivantes :

- Elle octroie les crédits selon les compétences définies dans le règlement de crédit.
- Elle prend connaissance des décisions du Comité des crédits.

- Elle prend connaissance du rapport trimestriel sur les dépassements de crédits supérieurs à CHF 100'000.– et du rapport semestriel sur les restructurations, assainissements, positions à risques, dénonciations, abandons de créances, liquidations, provisions et pertes, établis par le service juridique et financements spéciaux.
- Elle décide de l'octroi de crédits aux membres du Conseil d'administration et de l'Organe de révision, sous réserve des compétences du Conseil d'administration. Annuellement, elle informe le Conseil d'administration des crédits octroyés à ses membres et à l'Organe de révision.

La Commission des crédits se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. La Commission s'est réunie 14 fois en 2013.

COMMISSION DE POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES (RH) ET DE RÉMUNÉRATION

Président Florian Lachat
 Membres Stefan Bichsel
 Georges Humard

La Commission de politique RH et de rémunération se compose au minimum de trois membres du Conseil d'administration. Le Directeur général assiste aux séances avec voix consultative, tandis que les membres de Direction et le responsable des ressources humaines participent en fonction des sujets traités.

La Commission de politique RH et de rémunération n'a pas de compétence décisionnelle. Elle prépare et préavise les décisions du Conseil d'administration relative :

- à la politique et la stratégie RH
- à la politique de rémunération
- aux nominations et aux révocations des cadres et des membres de Direction
- au rapport annuel du responsable des ressources humaines

La Commission de politique RH et de rémunération se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Elle s'est réunie 3 fois en 2013.

3.7. INSTRUMENTS D'INFORMATION ET DE CONTRÔLE À L'ÉGARD DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le Conseil d'administration prend connaissance, à chaque séance, des résultats intermédiaires mis en regard du budget. Il est également informé de la situation des risques. Selon un programme annuel préétabli, il reçoit des informations sur les crédits les plus importants, sur les volumes de crédit octroyés et utilisés répartis par rating et sur

l'état des différents portefeuilles-titres. Il prend également connaissance des procès-verbaux des séances des commissions et des séances de direction.

Une fois par année, il examine les objectifs sectoriels quantitatifs et qualitatifs impartis à tous les secteurs de la Banque.

4. DIRECTION

4.1. / 4.2. COMPOSITION ET ACTIVITÉS

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Bertrand Valley Directeur général</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence en droit Brevet d'avocat</p>	<p>Etude d'avocat, Porrentruy</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1993)</p>	<p>Président de :</p> <ul style="list-style-type: none">- SDEJ (Société coopérative pour le développement de l'économie jurassienne), Delémont <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Real Time Center SA, Berne <p>Membre de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Conseil de fondation du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura
	<p>Ronald Cramatte Membre de Direction Secteur réseau</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence en droit Brevet d'avocat</p>	<p>Greffier auprès de la Commission Suisse de Recours du département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, Berne</p> <p>Responsable du service juridique de PROCAP, association suisse des invalides, Bienne</p> <p>Banque Cantonale du Jura (2004)</p>	<p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Immoestate Investment SA, Fribourg
	<p>Philippe Jobé Membre de Direction & secrétaire du Conseil d'administration Responsable de la comptabilité</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Diplôme fédéral d'employé de banque</p>	<p>Diverses fonctions auprès de Banque Jurassienne d'Epargne et de Crédit, Bassecourt & Delémont</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1979)</p>	<p>Vice-président de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Conseil de fondation du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura <p>Membre de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Conseil de fondation de la Caisse de pensions de la Collectivité ecclésiastique cantonale catholique-romaine de la République et Canton du Jura

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Martine Kohler</p> <p>Membre de Direction Secteur clientèle entreprises & crédits</p> <p>Delémont Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence ès sciences économiques</p>	<p>Diverses fonctions auprès du Crédit Suisse, Lausanne</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1991)</p>	<p>Administratrice de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Société Jurassienne d'Équipement SA, Delémont
	<p>Stéphane Piquerez</p> <p>Membre de Direction Secteur clientèle privée et marchés</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence ès sciences économiques</p>	<p>Assistant à l'Université de Lausanne</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1985)</p>	<p>Vice-président de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clinique Le Noirmont, Le Noirmont <p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Energie du Jura SA, Delémont <p>Membre de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseils des Fondations Gérard Burrus « Les Chevrières » et les « Hémionées » - Comité de placement de TSM Compagnie d'Assurances, La Chaux-de-Fonds - Juge assesseur au Conseil de prud'homme - Commission des finances de la Ville de Porrentruy
	<p>Stéphane Ramseyer</p> <p>Membre de Direction Secteur logistique & administratif</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Diplôme fédéral d'employé de banque</p>	<p>Diverses fonctions auprès de la Banque Cantonale du Jura (1990)</p>	<p>Président de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de fondation Epargne 3 et 2^e pilier de la BCJ <p>Membre de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de fondation du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura

Aucun membre de la Direction n'a de fonctions permanentes de direction ou de consultation pour le compte de tiers. Si des membres de la Direction exercent des fonctions officielles et/ou mandats politiques, ils sont mentionnés sous la rubrique « Autres activités ».

4.3. CONTRAT DE MANAGEMENT

La Banque Cantonale du Jura n'a pas conclu de contrat de management avec des sociétés ou des personnes physiques n'appartenant pas au groupe.

5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.13, page 64.

Principes de rémunération

Les rémunérations sont versées en espèces. La BCJ n'a pas instauré de plan d'intéressement ou de participation en faveur des dirigeants et cadres et il n'existe aucune convention en matière d'indemnités de départ. La banque ne fait pas appel à des conseillers externes pour la fixation des rémunérations.

a) Conseil d'administration

Les administrateurs perçoivent des indemnités fixes, basées sur l'engagement nécessaire et la responsabilité liée à la fonction. Aucune rémunération n'est versée par rapport à la performance. La compétence pour fixer les rétributions des membres du Conseil d'administration est de la compétence du Conseil d'administration.

b) Direction

La rémunération de la Direction est composée du salaire (part fixe) et d'un bonus (part variable).

b1) Salaires (part fixe)

La politique salariale réservée au Directeur général et aux membres de la Direction doit assurer que les compétences et expériences nécessaires soient réunies et que les membres soient motivés et attachés à l'entreprise à long terme.

La rémunération individuelle est revue annuellement et décidée sur la base des responsabilités exercées. Elle est de la compétence du Conseil d'administration sur proposition de la Commission de politique RH et de rémunération.

Les contrats sont résiliables avec un délai de congé de 6 mois pour les Membres de Direction et avec un délai d'une année pour le Directeur général.

b2) Le bonus (part variable)

Le bonus se définit comme la rémunération variable permettant de rétribuer la performance individuelle ayant atteint des objectifs élevés et ayant contribué de manière particulière au développement de leur équipe ou de la banque en général. Cette composante de la rémunération rétribue l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés en début d'exercice.

Chaque année, le Conseil d'administration, sur proposition de la Commission de politique RH et de rémunération, arrête un montant représentant l'enveloppe globale de bonus, qui dépend des résultats de la banque (bénéfice brut), et attribue à sa discrétion la part revenant au Directeur général et à chaque membre de la Direction.

Le bonus est attribué individuellement selon les critères suivants :

- les résultats du secteur,
- le degré d'atteinte des objectifs personnels,
- les défis particuliers de la fonction lors de l'année écoulée.

La pondération de ces critères intervient à la discrétion du Conseil d'administration.

La rémunération variable pour 2013 représente une augmentation de 9.6% par rapport à l'année précédente et est à mettre en relation avec le bon résultat annuel réalisé. Les bonus individuels attribués à la Direction pour l'exercice sous revue représentent entre 28% et 35% du salaire de base.

6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

6.1. LIMITATION ET REPRÉSENTATION DES DROITS DE VOTE

La BCJ n'a pas de limitation dans ce domaine. Elle se conforme au Code des obligations.

6.2. QUORUM STATUTAIRE

L'Assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actionnaires représentés. Pour les élections, la majorité relative est déterminante au deuxième tour.

Sous réserve des droits de désignation du Gouvernement, le Canton participe à l'élection des administrateurs nommés par l'Assemblée générale au titre de sa participation en qualité d'actionnaire privé.

Selon les statuts, la dissolution de la Banque peut être décidée par l'Assemblée générale réunissant les voix des trois quarts de la totalité du capital-actions, après consultation du Conseil d'administration, et avec l'approbation du Parlement.

6.3. CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est convoquée par le Conseil d'administration vingt jours au moins avant le jour de la réunion, par avis dans le Journal officiel de la République et Canton du Jura.

Cette convocation est également publiée dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce et dans les journaux suivants : Le Quotidien Jurassien, Le Franc-Montagnard, Le Temps, la Neue Zürcher Zeitung.

La convocation fixe le délai pour obtenir une carte d'admission et les possibilités de représentation, soit :

- par un autre actionnaire, par la banque dépositaire, par un représentant indépendant ou par la Banque Cantonale du Jura, en qualité de représentante de la société.

6.4. INSCRIPTION À L'ORDRE DU JOUR

Les actionnaires peuvent demander d'inscrire des propositions à l'ordre du jour d'une Assemblée générale, par écrit, et dans un délai de 45 jours avant l'assemblée.

6.5. INSCRIPTIONS AU REGISTRE DES ACTIONS

Le capital social de la BCJ n'est pas constitué d'actions nominatives. La Banque n'a par conséquent pas de registre des actionnaires. La convocation à l'Assemblée générale fixe le délai pour demander une carte d'entrée.

7. PRISE DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Néant.

8. ORGANE DE RÉVISION

8.1. DURÉE DU MANDAT DE RÉVISION ET DURÉE DE LA FONCTION DU RÉVISEUR RESPONSABLE

La BCJ a confié le mandat de révision à PricewaterhouseCoopers SA, Lausanne, en 1997.

M. Philippe Bochud est réviseur responsable depuis l'exercice 2010.

8.2. HONORAIRES DES RÉVISEURS	CHF 193'500.- HT
--------------------------------------	-------------------------

8.3. HONORAIRES ADDITIONNELS	CHF 19'900.- HT
-------------------------------------	------------------------

8.4. INSTRUMENTS DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE

Notre organe de révision, PricewaterhouseCoopers SA, est agréé par la FINMA. En ce sens, il remplit les exigences fixées. Le réviseur responsable rencontre régulièrement la Direction. De plus, il participe aux séances du Conseil d'administration et de la Commission d'audit qui traitent en particulier des rapports bancaires. Les membres de la Commission d'audit évaluent l'organe de révision externe. Les résultats obtenus sont confrontés à ceux déterminés par la Direction et les écarts éventuels sont éclaircis avec le mandataire.

9. POLITIQUE D'INFORMATION

La politique d'information de la Banque Cantonale du Jura se fonde sur le principe de la transparence à l'égard de ses actionnaires, de ses clients, du marché des capitaux et du public dans le respect légitime des secrets des affaires et bancaire et du droit boursier. Les communiqués de presse et le rapport de gestion constituent les canaux d'information principaux. L'information à la République et Canton du Jura, actionnaire majoritaire, est défini à l'art. 17a de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura, dont la teneur est la suivante :

Obligation d'information

Art. 17a ¹ La Banque, notamment son Conseil d'administration, a l'obligation d'informer, sans délai et de manière appropriée, d'office ou sur requête, le Gouvernement de tout élément nécessaire ou utile à l'Etat pour lui permettre d'exercer ses droits ou d'évaluer les conséquences d'une éventuelle obligation.

² Cette obligation d'information existe indépendamment des droits de l'Etat en tant qu'actionnaire ou de ceux des membres du Conseil d'administration nommés par le Gouvernement.

³ En outre, eu égard à la garantie de l'Etat, le Conseil d'administration remet chaque année au Gouvernement un rapport de l'organe de révision ou d'un réviseur indépendant portant notamment sur :

- a) tout élément susceptible d'avoir une incidence sur la garantie de l'Etat;
- b) la stratégie arrêtée par le Conseil d'administration;
- c) la situation des fonds propres;
- d) l'inventaire et l'évaluation des risques;
- e) la vérification des provisions et des amortissements;
- f) tout élément susceptible de s'écarter des dispositions légales réglementaires ou statutaires ou des principes commerciaux, notamment du but, du champ d'activité et du rayon d'activité de la Banque;
- g) la situation de la Banque par rapport aux autres banques cantonales et les mesures qu'elle envisage de prendre en cas d'écart à la moyenne;
- h) les résultats annuels et intermédiaires de la Banque;
- i) le plan financier, le budget et les prévisions.

⁴ En tous les cas, le secret bancaire et le secret des affaires sont respectés.

MEDIAS

Rapport annuel: il est disponible sous forme imprimée et sur le site Internet de la BCJ. Sur demande, ce document est adressé par courrier.

Site Internet (www.bcj.ch): la rubrique « Relations investisseurs » du site de la Banque met à disposition des actionnaires et investisseurs différentes informations : communiqués de presse, résultats annuels/semestriels, rapport de gestion. Sur le lien « Liste de diffusion », il est possible de s'inscrire en ligne pour recevoir les informations communiquées par la BCJ.

Presse: la BCJ publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires semestriels, avec l'ensemble des autres banques cantonales, dans la FOSC. Les communiqués de presse de la BCJ sont diffusés selon l'actualité et les besoins.

AGENDA

24 avril 2014: Assemblée générale ordinaire à La Croisée des Loisirs à Delémont.

4 août 2014: publication des résultats semestriels 2014.

Fin janvier 2015: conférence de presse des résultats annuels 2014.

Début avril 2015: publication du rapport de gestion 2014.
Disponible sur le site Internet www.bcj.ch et dans tous les points de vente de la Banque.

Adresse de contact

Relation avec les investisseurs et la presse

Serge Voisard, Responsable Communication & Marketing

Téléphone +41 (32) 465 13 68, Fax +41 (32) 465 14 95, E-mail: serge.voisard@bcj.ch

ORGANISATION DE LA BANQUE



Musée lapidaire - Saint-Ursanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Florian Lachat - Stefan Bichsel - Vincent Lang - Patrick Schaad - Georges Humard - Nicole Gigon - Paul-André Sanglard

Président

Paul-André Sanglard*,
Dr ès sciences économiques,
Administrateur de sociétés,
Porrentruy

Membres

Stefan Bichsel,
Directeur général, division Asset Management & Trading,
Banque Cantonale Vaudoise,
Villarepos

Nicole Gigon*,
Cheffe de l'Office régional de placement (ORP),
Saignelégier

Georges Humard*,
CEO, Humard Automation SA,
Delémont

Florian Lachat,
Administrateur délégué, Helvetica Brands SA,
Porrentruy

Patrick Schaad,
Directeur, responsable du Marché des Montagnes
neuchâteloises et des Vallées, Banque Cantonale
Neuchâteloise, La Chaux-de-Fonds

* nommé par le Gouvernement
de la République et Canton du Jura

Vice-président

Vincent Lang*,
Directeur, Louis Lang SA,
Porrentruy

Secrétaire

Philippe Jobé,
Membre de direction, Banque Cantonale du Jura,
Porrentruy

ORGANE DE RÉVISION SELON LA LOI FÉDÉRALE SUR LES BANQUES

PricewaterhouseCoopers SA,
Lausanne

ORGANE DE RÉVISION STATUTAIRE

PricewaterhouseCoopers SA,
Lausanne

RÉVISION INTERNE

Gérald Crelier, responsable
Hubert Rérat

DIRECTION



Stéphane Piquerez - Bertrand Valley - Stéphane Ramseyer - Martine Kohler - Philippe Jobé - Ronald Cramatte

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Bertrand Valley

MEMBRES DE DIRECTION

Ronald Cramatte
Philippe Jobé
Martine Kohler

Stéphane Piquerez
Stéphane Ramseyer

CADRES

RESPONSABLES DE SUCCURSALES

Benoît Gigandet,
Delémont
Yves Meusy,
Porrentruy
Jacques Prétat,
Saignelégier

FONDÉS DE POUVOIR

Rosalba Acquavia*
Cyrille Althaus
Daniel Boillat
Grégoire Boillat
Guy Bourquard*
Steeve Brahier*
Christian Caillet*
Patrick Chapuis
Philippe Charmillot
Corinne Courbat*
Jean-Marc Farine
Jacques Frainier
Christian Frossard

Roland Frutiger
Vanessa Germano Su
Caroline Giammarino
Emmanuel Guélat
Alain Jeannotat
Cyrille Joray
Raphaël Marchand*
Ivan Missana
Alexis Pelletier
Serge Piquerez
Serge Ribeaud
Yann Rufer*
Jean-Marc Schaller*

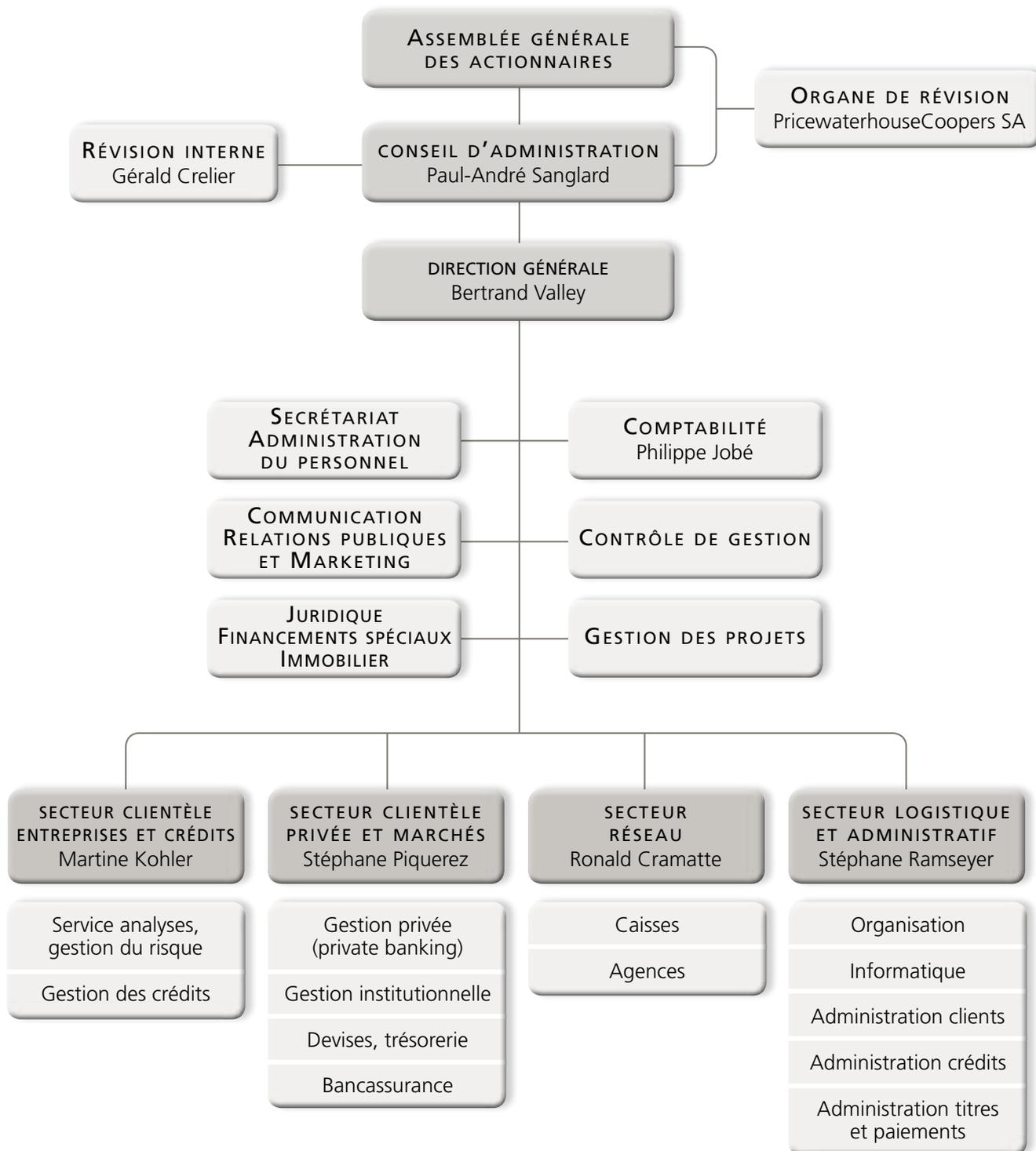
Christophe Surdez
Nathalie Tissier
Claude Vanhouteghem
Alain Varé
Serge Voisard
Franz Wiedemann

* dès le 1.4.2013

MANDATAIRE COMMERCIAL

Emmanuel Fleury

ORGANIGRAMME



COMPTES ANNUELS



Musée Chappuis-Fähndrich - Develier



Musée agricole des Vieilles Traditions - Grandfontaine

COMPTE DE RÉSULTAT

(en CHF)

	Annexe:	2013	2012	Différence
Résultat des opérations d'intérêts	5.1			
Produit des intérêts et des escomptes		39'292'377,15	39'802'075,86	-509'698,71
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		108'299,35	110'243,56	-1'944,21
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		1'458'855,87	2'066'999,70	-608'143,83
Charges d'intérêts		-11'730'748,63	-13'011'569,72	1'280'821,09
<i>(dont rémunération de la garantie de l'Etat)</i>		<i>-658'500,00</i>	<i>-633'000,00</i>	<i>-25'500,00</i>
Sous-total des opérations d'intérêts		29'128'783,74	28'967'749,40	161'034,34
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les opérations de crédit		705'631,35	740'690,20	-35'058,85
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		7'754'833,62	7'375'578,99	379'254,63
Produit des commissions sur les autres prestations de service		1'074'542,40	981'695,97	92'846,43
Charges de commissions		-185'941,96	-245'076,95	59'134,99
Sous-total des opérations de commissions et des prestations de service		9'349'065,41	8'852'888,21	496'177,20
Résultat des opérations de négoce	5.2	4'140'399,75	3'666'250,57	474'149,18
Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		50'000,00	30'000,00	20'000,00
Produit des participations		215'341,10	179'512,40	35'828,70
Résultat des immeubles		215'950,52	118'040,33	97'910,19
Autres produits ordinaires		1'611'115,78	1'549'278,78	61'837,00
Autres charges ordinaires		0,00	0,00	0,00
Sous-total des autres résultats ordinaires		2'092'407,40	1'876'831,51	215'575,89
Résultat brut		44'710'656,30	43'363'719,69	1'346'936,61
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	5.3	-15'558'392,54	-14'740'427,64	-817'964,90
Autres charges d'exploitation	5.4	-8'461'797,34	-8'650'127,75	188'330,41
Sous-total des charges d'exploitation		-24'020'189,88	-23'390'555,39	-629'634,49
Bénéfice brut		20'690'466,42	19'973'164,30	717'302,12
Amortissements sur l'actif immobilisé	3.4	-1'138'657,94	-1'123'013,08	-15'644,86
Amortissements projet « Migration informatique »	3.4	-621'888,16	0,00	-621'888,16
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	3.9	-399'115,92	-4'115'645,96	3'716'530,04
Résultat intermédiaire		18'530'804,40	14'734'505,26	3'796'299,14
Produits extraordinaires	5.5	1'013'347,26	3'729'919,33	-2'716'572,07
Charges extraordinaires	5.5	-6'606'453,16	-6'000'000,00	-606'453,16
<i>(dont dotation aux Réserves pour risques bancaires généraux)</i>		<i>-3'000'000,00</i>	<i>-3'000'000,00</i>	<i>0,00</i>
<i>(dont dotation aux Réserves pour risques bancaires généraux) « Migration informatique »</i>		<i>-3'521'888,16</i>	<i>-3'000'000,00</i>	<i>-521'888,16</i>
Impôts		-3'953'900,80	-3'887'207,70	-66'693,10
Résultat net de l'exercice		8'983'797,70	8'577'216,89	406'580,81

BILAN AVANT RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

ACTIFS

(en CHF)

Annexe:	2013	2012	Différence
Liquidités	54'367'713,56	38'688'711,63	15'679'001,93
Créances résultant de papiers monétaires	1'791,70	0,00	1'791,70
Créances sur les banques	33'529'831,25	35'259'362,56	-1'729'531,31
Créances sur la clientèle 3.1	334'352'404,63	349'980'615,73	-15'628'211,10
Créances hypothécaires 3.1 - 3.6.1	1'796'555'364,02	1'692'880'141,74	103'675'222,28
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce 3.2	4'475'487,23	4'401'720,11	73'767,12
Immobilisations financières 3.2 - 3.6.1	92'961'325,40	96'357'134,43	-3'395'809,03
Participations 3.2 - 3.3 - 3.4	3'276'960,28	3'476,961,26	-200'000,98
Immobilisations corporelles 3.4	12'109'500,00	12'153'500,00	-44'000,00
Comptes de régularisation	5'261'936,34	2'785'848,90	2'476'087,44
Autres actifs 3.5	23'892'438,14	40'468'390,81	-16'575,952,67
Total des actifs	2'360'784'752,55	2'276'452'387,17	84'332'365,38
Total des créances de rang subordonné	100'000,00	100'000,00	0,00
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	62'144'784,30	81'243'330,86	-19'098'546,56
- dont créances sur le canton	62'126'446,35	81'226'009,66	-19'099'563,31

PASSIFS

(en CHF)

	Annexe:	2013	2012	Différence
Engagements résultant de papiers monétaires		0,00	0,00	0,00
Engagements envers les banques		17'576'664,94	65'102'440,77	-47'525'775,83
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		950'893'083,70	889'691'247,84	61'201'835,86
Autres engagements envers la clientèle		661'549'191,90	658'790'863,22	2'758'328,68
Obligations de caisse		14'380'000,00	16'092'000,00	-1'712'000,00
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	3.8	429'000'000,00	349'000'000,00	80'000'000,00
Comptes de régularisation		7'877'414,31	11'279'895,09	-3'402'480,78
Autres passifs	3.5	34'343'144,58	50'421'055,98	-16'077'911,40
Correctifs de valeurs et provisions	3.9	31'005'043,85	31'706'840,00	-701'796,15
Réserves pour risques bancaires généraux	3.9 - 3.11	82'900'000,00	77'000'000,00	5'900'000,00
- dont Réserve spécifique « Migration informatique »		5'900'000,00	3'000'000,00	2'900'000,00
Capital social	3.10 - 3.11	42'000'000,00	42'000'000,00	0,00
Propres titres de participation	3.11	-233'726,54	-224'883,90	-8'842,64
Autres réserves	3.11	269'654,85	252'444,91	17'209,94
Réserve légale générale	3.11	80'000'000,00	76'500'000,00	3'500'000,00
- dont Réserves issues d'apports de capitaux		39'857'942,60	39'857'942,60	0,00
Bénéfice reporté		240'483,26	263'266,37	-22'783,11
Résultat de l'exercice		8'983'797,70	8'577'216,89	406'580,81
Total des passifs		2'360'784'752,55	2'276'452'387,17	84'332'365,38
Total des engagements de rang subordonné		0,00	0,00	0,00
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés (sans les prêts octroyés par la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses)		6'705'310,49	5'250'825,06	1'454'485,43
- dont engagements envers le canton		4'919'161,52	3'542'161,86	1'376'999,66

OPÉRATIONS HORS BILAN

(en CHF)

- engagements conditionnels	3.1 - 4.1	41'199'155,85	47'916'701,20	-6'717'545,35
- engagements irrévocables	3.1	46'645'750,00	48'578'388,00	-1'932'638,00
- engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	3.1	3'000'000,00	3'000'000,00	0,00
- crédits par engagement	3.1 - 4.2	0,00	0,00	0,00
- instruments financiers dérivés (valeur nominale des contrats)	4.3	981'848'652,25	1'094'318'318,66	-112'469'666,41
- valeurs de remplacement positives		3'266'658,10	1'967'378,04	1'299'280,06
- valeurs de remplacement négatives		29'078'938,75	48'456'171,89	-19'377'233,14
- opérations fiduciaires	4.4	0,00	0,00	0,00

TABLEAU DE FINANCEMENT

(en milliers de CHF)

	2013		2012	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Résultat de l'exercice	8'984		8'577	
Amortissements sur l'actif immobilisé	1'761		1'123	
Correctifs de valeurs et provisions	7'048	7'750	8'655	8'027
Comptes de régularisation actifs		2'476		294
Comptes de régularisation passifs		3'403	3'052	
Autres actifs	16'576		4'930	
Autres passifs		16'078		3'711
Réserves pour risques bancaires généraux	6'522	622	6'000	
Dividende de l'exercice précédent		5'100		5'100
Solde	40'891	35'429	32'337	17'132
Flux de fonds du résultat opérationnel	5'462		15'205	
Capital social				
Propres titres de participation	181	190	54	76
Autres réserves	17		9	
Solde	198	190	63	76
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres	8			13
Immobilisations corporelles		895		1'003
Participations				309
Valeurs immatérielles		622		
Solde	0	1'517	0	1'312
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé		1'517		1'312
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
- Engagements envers les banques		2'000		12'000
- Créances sur les banques				
- Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	105'000	25'000	127'000	19'000
- Immobilisations financières	3'396		2'167	
- Fonds d'épargne et de placements	61'202		107'972	
- Autres engagements envers la clientèle	29'500		10'000	
- Obligations de caisse		1'712		5'483
- Créances hypothécaires		103'675		96'237
- Créances sur la clientèle		39'999	40'718	
Opérations à court terme (< 1 an)				
- Engagements envers les banques		45'526		77'106
- Créances sur les banques	1'729			5'181
- Créances sur la clientèle	55'627			34'781
- Autres engagements envers la clientèle		26'742		95'469
- Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		74		175
- Engagements résultant de papiers monétaires				
- Créances résultant de papiers monétaires				
Solde	256'454	244'728	287'857	345'432
Flux de fonds de l'activité bancaire	11'726			57'575
- Liquidités		15'679	43'695	
Total des Sources de fonds	297'543		363'952	
Total des Emplois de fonds		297'543		363'952

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS



L'Arche de Noé - Vicques

1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL

Le siège social de la BCJ est à Porrentruy. La Banque est présente dans 11 localités jurassiennes, à savoir : Porrentruy, Alle, Boncourt, Courgenay, St-Ursanne, Delémont, Bassecourt, Courrendlin, Courroux, Saignelégier et Le Noirmont. L'effectif du personnel converti en emplois à temps complet s'élevait à la fin de l'exercice à 118,8 collaborateurs (exercice précédent : 111,1).

L'activité de la Banque, conformément à ses statuts, traite de toutes les opérations de crédits et de dépôts. Elle exerce son action essentiellement dans le Canton du Jura.

OPÉRATIONS AU BILAN

Les opérations d'intérêts constituent la principale source de revenus de la Banque. Les prêts et crédits sont octroyés en faveur des personnes privées, ainsi que des PME qui constituent l'essentiel du tissu économique jurassien.

Pour son financement à long terme, la BCJ recourt aux différentes possibilités offertes par le marché. Elle est membre de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantoniales Suisses et participe donc régulièrement aux emprunts émis par cet organisme.

La BCJ détient un portefeuille de titres dans le cadre de placements à moyen et long terme, enregistré dans les immobilisations financières. Il s'agit principalement de titres à taux d'intérêt fixe, pouvant être escomptés auprès de la BNS, ainsi que la mise ou la prise en pension de titres (REPO ou Reverse REPO).

La Banque gère le risque de taux de son bilan notamment par le biais d'instruments financiers dérivés.

OPÉRATIONS DE NÉGOCE

La BCJ exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. Elle pratique en outre, pour son propre compte, un négoce de titres.

La BCJ privilégie les titres d'émetteurs de première qualité. Le négoce des matières premières et des marchandises ne fait pas partie de ses activités.

OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

La gestion de fortune, les opérations relatives aux dépôts fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que le négoce de titres pour le compte de la clientèle représentent l'essentiel des opérations de commissions et de prestations de service. La Banque propose aussi des produits et des conseils dans le domaine de la bancassurance.

GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

La gestion des risques est basée sur la politique en matière de risques, approuvée par le Conseil d'administration.

Le processus de gestion des risques s'étend de la politique de risque à la gestion au sens étroit (reconnaissance, évaluation et gestion de tous les risques), y compris la surveillance et le contrôle. On peut représenter ce processus et les principaux responsables comme suit :

	Responsabilité principale
Politique	Conseil d'administration
Identification, évaluation et gestion	Direction
Surveillance	Conseil d'administration et Direction
Contrôle	Conseil d'administration et réviseurs internes

Les différents risques font l'objet de limites précises, dont le respect est surveillé en permanence. La gestion des risques est définie à travers les règlements et les circulaires idoines de la Banque. Elle porte sur les risques suivants :

a) Risques de défaillance ;

(clients, contreparties bancaires, gros risques, risques pays, concentration de risques, genre de couverture)

b) Risques de marché ;

(changement de taux d'intérêt, devises, cours de titres, autres risques de marché)

c) Risques de liquidités/refinancement ;

(liquidité de caisse, liquidité globale, approvisionnement, refinancement)

d) Risques opérationnels ;

(exécution de transactions, vérifications de concordance, personnel, relève, pannes de système, juridiques, réputation, contamination, compliance, fiscaux, fraudes internes et externes, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, dommages aux biens physiques)

La Banque a intégré dans son organisation globale la gestion des risques et le contrôle interne. Elle bénéficie ainsi d'une consolidation de tous les risques encourus. Les contrôles mis en place dans les processus de travail, complétés par les rapports établis par la révision interne et l'analyse par la révision externe, constituent un élément clé pour une gestion efficace des risques et du contrôle interne. Ils ont donc un effet positif sur les processus internes. Ces contrôles garantissent par exemple que les erreurs au niveau des transactions soient détectées et corrigées à temps. Un rapport semestriel est présenté à la Direction, alors que le Conseil d'administration en prend connaissance une fois par année. La présentation au Conseil d'administration repose sur les nouveaux risques décelés durant l'année sous revue, ceux qui se sont avérés, et les menaces qui pourraient se traduire par de nouveaux risques dans un horizon temps défini. Les risques majeurs sont répertoriés avec probabilité de survenance et impact financier.

a) Risques de défaillance

La politique de crédit englobe la totalité des engagements. Ceux-ci pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements.

a1) Exposition au risque de crédit

La Banque limite les risques de crédit en pratiquant une politique de diversification, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs, et en se couvrant par le biais de normes d'avances adéquates. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. L'organisation des compétences en

matière d'octroi de crédits est centrée sur les risques et se caractérise par des filières de décisions courtes. Il s'agit d'être extrêmement attentif dans le cadre du contrôle des avances accordées aux entités présentant un risque de défaillance accru. C'est pourquoi la Banque procède à une réévaluation, tous les trimestres, de la situation de cette dernière catégorie de débiteurs, de manière à prendre les mesures qui s'imposent, notamment en ce qui concerne l'adaptation du montant des provisions économiquement nécessaires.

a2) Valeur vénale des sûretés

Son système de rating donne à la Banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation permanente des ratings et une communication régulière avec la clientèle permettent à la Banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture. Pour l'évaluation des biens immobiliers, la Banque a édicté des procédures. Les immeubles de types artisanal, industriel ou les objets particuliers, pour lesquels le financement bancaire dépasse CHF 1 million, font en principe l'objet d'une expertise externe. La «valeur vénale», sur laquelle est basée le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante:

- Maison familiale, appartement en PPE, terrain à bâtir: valeur intrinsèque
- Immeuble locatif: valeur de rendement
- Immeuble commercial, hôtel, restaurant: valeur de rendement et valeur intrinsèque
- Immeuble artisanal ou industriel: valeur de rendement ou valeur intrinsèque
- Immeuble agricole: valeur licite selon la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR)
- Terrain: valeur de marché

La Banque a une bonne connaissance du marché immobilier dans le canton, ce qui lui permet d'apprécier la plausibilité des estimations retenues.

L'endettement est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette ainsi que de la valeur de nantissement des gages retenue par la Banque. Les hypothèques en deuxième rang doivent être amorties.

Des spécialistes en restructuration et en évaluation d'entreprises sont à la disposition de la clientèle et des conseillers pour traiter des questions de nature particulièrement complexe. La gestion centralisée des risques de crédit est assurée par un système moderne d'agrégation et d'analyse des risques de défaillance prenant en compte l'ensemble des secteurs d'activité. Les correctifs de valeurs et les provisions sont réexaminés et réajustés trimestriellement. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la Banque évalue les clients selon un système de rating comprenant 8 catégories. Ce système permet à la Banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle.

b) Risques de marché

b1) Risque de taux

Les opérations de bilan sont pilotées et surveillées par le comité ALM, dans le cadre de limites fixées annuellement par le Conseil d'administration. Les risques sont notamment couverts par des instruments dérivés dont les contre-parties sont de première qualité.

La Banque dispose d'un logiciel moderne permettant de calculer mensuellement les situations de risques – sensibilité des fonds propres, durations - et de rendement. Elle bénéficie par ailleurs des services d'un institut spécialisé, SunGard AG. Le risque de taux résulte des déséquilibres entre les volumes et les échéances des positions figurant au bilan. Pour les positions à taux variables (prêts hypothécaires à taux variable, épargne traditionnelle), des modèles de portefeuilles sont utilisés pour répliquer au mieux le rythme et l'ampleur des modifications de la structure des prêts et de l'épargne en fonction de l'évolution des taux du marché. Les mouvements de la courbe de taux ainsi que les changements de comportement de la clientèle sont à l'origine du risque de taux des positions actives et passives. Ces variations affectent directement le produit d'intérêts ou la valeur des fonds propres de la Banque. La Banque surveille deux mesures par rapport au risque de taux au bilan, l'évolution de la marge d'intérêt et l'évolution de la valeur des fonds propres. Pour ce faire, elle évalue les variations de la marge par le biais d'analyses dynamiques et le potentiel de pertes entre un scénario probable et des scénarii de stress. Quand à la mesure de la valeur des fonds propres, elle est évaluée par la duration des affaires actives et passives.

b2) Autres risques de marché

Pour limiter les autres risques de marché, qui sont essentiellement des risques de position sur titres de participation et de devises, la Banque a institué un système de limites. Les positions de négoce font l'objet de contrôles périodiques.

b3) Risque de liquidité / refinancement

Le risque de liquidité résulte de l'obligation de disposer des moyens de pouvoir faire face chaque jour à l'écoulement potentiel pouvant résulter de l'ensemble de ses engagements au passif. La Banque mesure le risque de liquidité sur la base du taux de couverture de la liquidité globale selon les dispositions légales en la matière.

c) Risques opérationnels

Les risques opérationnels représentent l'ensemble des vulnérabilités pouvant entraîner des pertes pour la Banque (défaillances techniques ou humaines, dans les systèmes de contrôle interne, procédures inadéquates, événements externes, etc.). Afin de maîtriser ces risques, la Banque dispose d'un système de contrôle interne qui est régulièrement vérifié par la révision interne. Cette dernière rend compte de ses travaux au Conseil d'administration.

d) Compliance et risques juridiques

Le service juridique contrôle le respect par la Banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours relatifs aux activités bancaires. Le service juridique veille également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

d1) Externalisation d'activité (outsourcing)

Dans le domaine informatique, la BCJ utilise en premier lieu les services de RTC (Real-Time Center) SA, à Berne, centre exploité dès 2010 par Hewlett Packard (HP) Suisse GmbH, sous le nom de HP Banking Service Center.

Compte tenu de l'évolution toujours plus complexe des opérations boursières et de ses dérivés, la Banque a confié l'administration du service des titres à la Banque Cantonale Bernoise. Par cet outsourcing, la Banque veut maintenir une activité dans ce domaine en s'appuyant sur de hautes compétences reconnues. Ces externalisations font l'objet de contrats de service détaillés, conformément aux directives de la FINMA. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de service sont tous soumis au secret bancaire.

En décembre 2012, la BCJ a choisi le logiciel Finnova pour sa nouvelle plate-forme informatique. Elle disposera ainsi d'une solution bancaire éprouvée et performante. La BCJ rejoindra une communauté rassemblant plus de cent banques, dont les banques cantonales de Fribourg, Genève, Neuchâtel et Valais. La mise en service de cette plate-forme marquera l'aboutisse-

ment d'un des projets stratégiques majeurs de modernisation de la BCJ et facilitera le développement de synergies avec ces banques cantonales romandes.

L'implémentation de cette nouvelle plate-forme est planifiée au cours du second semestre 2014 et sera le résultat d'une coopération étroite entre différents partenaires. L'application de la nouvelle plate-forme est fournie par Finnova AG Bankware. La mise en œuvre, l'intégration des applications et l'hébergement des solutions informatiques seront confiés à Swisscom IT Services.

d2) Système d'information

Les organes supérieurs sont informés régulièrement sur le bilan, la situation de rentabilité, comprenant également les risques, et sur tout autre événement pouvant influencer la marche des affaires.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

BASE

La tenue de la comptabilité ainsi que les principes comptables et d'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques et aux directives de la FINMA régissant l'établissement des comptes. Le rapport de gestion est conforme aux exigences du règlement de cotation de la Bourse suisse. La Banque établit et publie un boucllement individuel statutaire conforme aux dispositions régissant l'image fidèle (boucllement individuel combiné). Divers aménagements sont nécessaires afin que le boucllement individuel combiné respecte les prescriptions du droit des sociétés. La Banque ne publie pas de comptes consolidés, les participations majoritaires étant insignifiantes.

SAISIE DES OPÉRATIONS ET INSCRIPTION AU BILAN

Les opérations sont portées au bilan à la date de conclusion. La détermination du résultat est conforme à la durée de l'exercice.

CONVERSION DES TRANSACTIONS ET SOLDES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Le bilan est valorisé au cours du jour de clôture. Le gain ou la perte réalisé est comptabilisé dans le compte de résultat des opérations de négoce.

Principaux cours de conversion utilisés lors du boucllement:

Monnaie	année en cours billets / devises	année précédente billets / devises
EURO	1.1945 / 1.2255	1.1760 / 1.2080
Dollars US	0.8594 / 0.8894	0.8855 / 0.9138
Livres sterling	1.4330 / 1.4730	1.4385 / 1.4750

LIQUIDITÉS, CRÉANCES RÉSULTANT DE PAPIERS MONÉTAIRES, CRÉANCES SUR LES BANQUES ET ENGAGEMENTS AU PASSIF

Les montants sont portés au bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Les correctifs de valeurs pour créances compromises figurent au passif du bilan. La partie non échue des escomptes sur les papiers monétaires ainsi que les agios et disagios des propres emprunts sont délimités sur la durée et comptabilisés sous « autres actifs » et/ou « autres passifs ».

PRÊTS (CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES)

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les opérations hors bilan telles qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque les indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La Banque les comptabilise directement à la rubrique correctifs de valeurs et provisions. Ce principe est également appliqué pour les intérêts compromis. Lorsque le paiement des intérêts est peu probable et, qu'en conséquence, la délimitation dans le temps devient inutile, la Banque renonce à la comptabilisation des intérêts.

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la Banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Lorsqu'une créance est considérée comme entièrement ou partiellement irrécupérable, elle est amortie par le débit du correctif de valeur correspondant. Les montants récupérés sur les créances amorties sont portés en diminution du besoin de provisions de l'année en cours.

Aucun correctif de valeur n'est constitué par la Banque sur les créances appartenant aux catégories 1 à 5. Pour ces créances, le service de la dette est assuré, les sûretés fournies par les clients sont adéquates et les critères de solvabilité sont remplis. Les crédits des catégories 7 et 8 sont compromis et font l'objet de correctifs de valeurs individuels. Des correctifs de valeurs forfaitaires à hauteur de 5 % (dès 2012, précédemment 7.5 %) du montant des créances sont constitués pour les crédits de la catégorie 6 qui présente un risque latent de perte pour la Banque. Les prêts de cette catégorie ne font pas l'objet de correctifs de valeurs individuels.

Les correctifs de valeurs sont calculés selon un schéma systématique et leurs modifications sont comptabilisées trimestriellement.

Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, le service de la dette a repris normalement, et d'autres critères de solvabilité sont remplis.

OPÉRATIONS DE PRÊTS ET DE MISE EN PENSION DE TITRES

Le montant des liquidités reçu ou donné en garantie des prêts et emprunts de titres est porté au bilan, intérêts courus y compris. Pour les opérations de mise et prise en pension, seuls les montants en argent qui sont échangés figurent au bilan à leur valeur nominale, si la partie cédante conserve économiquement son pouvoir de disposition. La couverture de la valeur de marché des titres reçus est contrôlée tous les jours. Le produit ou la charge d'intérêts est délimité sur la durée des transactions sous-jacentes.

Les ventes de titres assorties d'une obligation de rachat (Repurchase) et les acquisitions de titres assortis d'une obligation de revente (Reverse Repurchase) sont assimilées à des opérations de financement garanti.

TITRES ET MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

Ces valeurs sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et corrigées à la date du bilan selon les cours du marché. Seuls des titres cotés sur des marchés officiels peuvent être acquis. Les gains et pertes de cours sont comptabilisés dans le résultat des opérations de négoce. La Banque ne calcule pas les frais de refinancement de ce portefeuille.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de créances figurant sous cette rubrique sont détenus à long terme, c'est-à-dire en principe jusqu'à l'échéance. Le montant porté au bilan correspond à l'évaluation selon l'«accrual method». Les agios et disagios correspondants sont délimités

sur la durée restante et sont imputés au résultat des opérations d'intérêts. Les gains et pertes résultant des opérations d'intérêts aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance initialement prévue. Les dépréciations de valeur pour raison de solvabilité, de même que les reprises subséquentes, sont comptabilisées sous la rubrique «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires».

Les titres de participation sont enregistrés aux prix d'acquisition. Ils sont évalués en fin d'exercice selon le principe de la valeur la plus basse correspondant au montant le moins élevé résultant de la comparaison du coût d'achat et de la valeur de liquidation.

Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente sont inscrits au bilan lors de l'acquisition à la valeur de rendement effectif ou théorique ajusté. Ils sont évalués en fin d'exercice selon le principe de la valeur la plus basse. Les adaptations nécessaires figurent sous la position «Autres charges ordinaires».

PARTICIPATIONS

Les participations jusqu'à CHF 20'000.- sont amorties totalement l'année de leur acquisition. Les plus importantes sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition compte tenu des amortissements nécessaires en cas d'évaluation inférieure.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les machines, le mobilier et les installations sont amortis selon leur durée de vie économique. Les immeubles abritant totalement ou partiellement des locaux destinés à l'activité bancaire sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué d'un amortissement en fonction du degré de vétusté. Les amortissements sont effectués selon un plan s'étendant sur toute la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

Une actualisation des valeurs comptables avec les durées de vies économiques effectives est calculée régulièrement. En cas d'écart, les amortissements sont adaptés par le compte «Amortissements sur l'actif immobilisé».

Les durées de vies économiques suivantes sont utilisées:

Immeubles à l'usage de la banque	max. 50 ans
Matériel informatique, machines et installations	max. 5 ans
Mobilier	max. 8 ans
Software	amorti l'année d'acquisition

VALEURS INCORPORELLES

Le bilan de la Banque ne contient pas de valeurs incorporelles.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

Le personnel de la BCJ est assuré, au sens de la Loi sur la Prévoyance professionnelle, auprès du Fonds de Prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées comme charges de personnel.

IMPÔTS

La Banque impute les impôts dans la période où le revenu est acquis. Les impôts dus au titre du bénéfice courant et du capital imposable sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique « compte de régularisation ».

La BCJ paie des impôts cantonaux, communaux, ecclésiastiques et l'impôt fédéral direct.

Les dotations aux Réserves pour risques bancaires généraux sont fiscalisées sur le revenu et le montant de ces Réserves fait partie du capital imposable. Quant aux dotations attribuées à la « migration informatique » - comprise dans les Réserves pour risques bancaires généraux -, elles sont exonérées fiscalement l'année de l'attribution aux Réserves.

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS, ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES, ENGAGEMENTS DE LIBÉRER ET D'EFFECTUER DES VERSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, la Banque constitue des provisions au passif du bilan.

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

En application du principe de prudence, la Banque constitue des correctifs de valeurs et des provisions individuels pour tous les risques de perte reconnaissables. Les correctifs de valeurs et provisions qui, au cours d'une période comptable, ne sont plus économiquement nécessaires sont dissous et portés au compte de résultat.

Les correctifs de valeurs forfaitaires pour risques de défaillance de même que les provisions destinées à la couverture des autres risques sont portés au passif du bilan à la rubrique « Correctifs de valeurs et provisions ».

PROPRES TITRES DE CRÉANCES ET DE PARTICIPATION

Les propres titres de créances, obligations de caisse et titres du marché monétaire sont compensés avec les positions du passif correspondantes.

La position en propres titres de participation est portée en déduction des fonds propres, à concurrence des coûts d'acquisition, sous une rubrique distincte. Les dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont directement attribués aux « Autres réserves ».

RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées dans le but de couvrir les risques latents sur l'activité bancaire. Elles sont considérées comme fonds propres au sens de l'Ordonnance d'exécution de la Loi sur les banques.

A fin 2013, un montant de CHF 5,9 millions est attribué spécifiquement aux Réserves « migration informatique ».

RÉSERVE LÉGALE GÉNÉRALE

A la suite de la modification de l'article 5 de la Loi sur l'impôt anticipé, le Conseil d'administration a décidé de scinder la Réserve légale générale entre les apports de capital et les dotations effectuées sur les exercices annuels. Par cette adaptation, le Conseil d'administration se réserve le droit de proposer à l'Assemblée générale, dans le futur, de rembourser tout ou partie de cette réserve sans que ces remboursements ne soient considérés comme revenus imposables pour les personnes physiques et ne soient soumis à l'impôt anticipé.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Face aux risques de taux d'intérêts, la Banque traite des instruments dérivés. Les valeurs de remplacement sont comptabilisées sous autres actifs (valeurs positives) ou autres passifs (valeurs négatives). Les contrats ouverts, avec indication des montants des sous-jacents, sont présentés dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

Opérations de négoce

Les instruments utilisés dans le cadre des opérations de négoce sont évalués à leur juste valeur. Celle-ci découle soit du prix résultant d'un marché efficient et liquide, soit du prix offert par les teneurs du marché. Les résultats réalisés et non réalisés sont portés au compte de résultat des opérations de négoce.

Opérations de couverture

Le résultat des dérivés que la Banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan pour gérer les risques de taux est attribué de façon identique aux opérations couvertes. L'écart entre les valeurs de remplacement positives et négatives est présenté dans le compte de compensation, c'est-à-dire sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Lorsque des contrats sont liquidés avant l'échéance, les gains et pertes réalisés sont délimités sur la durée résiduelle, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance prévue à l'origine du contrat.

Les effets de couverture ainsi que les buts et stratégies visés par des opérations de couverture sont documentés lors de la conclusion des opérations. La Banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction initiale sont assimilées, pour leur fraction excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

CHANGEMENTS DE PRINCIPES COMPTABLES

Néant.

3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

(en milliers de CHF)

3.1. APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

	NATURE DES COUVERTURES			
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Total
PRÊTS				
Créances sur la clientèle	29'700	29'510	275'142	334'352
<i>dont envers des Collectivités de droit public</i>			172'156	172'156
Créances hypothécaires				
<i>dont immeubles d'habitation</i>	1'396'914			1'396'914
<i>dont immeubles commerciaux</i>	80'267			80'267
<i>dont artisanat et industrie</i>	194'381			194'381
<i>dont autres</i>	103'203	6'707	15'084	124'994
Total des prêts				
Exercice de référence	1'804'465	36'217	290'226	2'130'908
Exercice précédent	1'692'353	37'150	313'358	2'042'861
HORS BILAN				
Engagements conditionnels	1'339	202	39'658	41'199
Engagements irrévocables			46'646	46'646
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			3'000	3'000
Crédits par engagements				0
Total hors bilan				
Exercice de référence	1'339	202	89'304	90'845
Exercice précédent	2'765	261	96'469	99'495
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
PRÊTS COMPROMIS				
Exercice de référence	66'285	43'977	22'308	22'308
Exercice précédent	65'320	42'677	22'643	22'643

3.2. RÉPARTITION DES PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES PARTICIPATIONS

PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

	Exercice de référence	Exercice précédent
- Titres de créance	1'953	2'255
- cotés	1'953	2'255
- Titres de participation	2'511	2'076
- Métaux précieux	11	71
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	4'475	4'402

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Exercice de référence	Exercice précédent	Exercice de référence	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Titres de participation	1'148	1'102	1'545	1'583
<i>dont participations qualifiées</i>	0	0	0	0
Titres de créance	91'813	94'785	92'348	96'558
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	91'813	94'785	92'348	96'558
Immeubles	0	470	0	470
Total des immobilisations financières	92'961	96'357	93'893	98'611
<i>dont titres admis en pension selon les dispositions sur les liquidités</i>	83'296	80'760		

PARTICIPATIONS

	Exercice de référence	Exercice précédent
avec valeur boursière	44	44
sans valeur boursière	3'233	3'433
Total des participations	3'277	3'477

3.3. PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

PARTICIPATIONS MAJORITAIRES

SOCIÉTÉ :	CAPITAL-ACTIONS	POURCENTAGE DÉTENU
Immobestate Inv. SA, Fribourg, Société immobilière	CHF 50'000	100 %
SDEJ (Société coopérative pour le développement de l'économie jurassienne), Delémont	CHF 2'200'000	50 %

Les sociétés dominées étant insignifiantes dans l'optique des objectifs visés par les comptes consolidés, la Banque n'établit pas de comptes consolidés.

AUTRES PARTICIPATIONS

La Banque possède des participations minoritaires dans les sociétés communes aux banques cantonales suisses, dont les parts sont déterminées en fonction de l'importance des établissements membres :

- Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses, Zurich
- Caleas SA, Zurich
- Swissca Holding SA, Berne
- ADUNO Holding SA, Zurich

La BCJ détient également des participations minoritaires dans les sociétés suivantes :

- Energie du Jura SA, Delémont
- Régiotech SA, Porrentruy
- Clinique du Noirmont, Le Noirmont
- Société Jurassienne d'Équipement SA, Delémont
- Finarbit SA, Küsnacht
- Six Group AG, Zurich
- Centre de Loisirs des Franches-Montagnes SA, Saignelégier

3.4. PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence
PARTICIPATIONS							
Participations majoritaires *	1'000	-1'000	0				0
Participations minoritaires	5'899	-2'422	3'477			-200	3'277
Total des participations	6'899	-3'422	3'477	0	0	-200	3'277
IMMEUBLES							
- immeubles à l'usage de la banque	12'898	-5'551	7'347	552		-212	7'687
- autres immeubles	6'893	-3'816	3'077			-89	2'988
Autres immobilisations corporelles **	3'182	-1'452	1'730	343		-638	1'435
Total des immobilisations corporelles	22'973	-10'819	12'154	895	0	-939	12'110
Valeurs immatérielles							
Autres valeurs immatérielles	0	0	0	622		-622	0
Total des valeurs immatérielles	0	0	0	622	0	-622	0

Valeur d'assurance incendie:

- des immeubles (y.c. les immeubles figurant sous immobilisations financières, réf. 3.2)	26'491
- des autres immobilisations corporelles	13'000

* L'impact d'une utilisation de la méthode de mise en équivalence sur les participations dans lesquelles la Banque a une influence significative est nul.

** Selon durée de vie économique

La Banque n'a pas d'engagement de leasing.

Le montant des amortissements des immobilisations corporelles correspond aux amortissements planifiés.

3.5. AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers (contrats pour propre compte)				
- portefeuilles destinés au négoce	35	122	140	665
- gestion du bilan	3'231	28'957	1'827	47'791
Compte de compensation	19'884		37'979	
Impôts indirects	491	1'246	229	1'153
Comptes de règlement	107	3'578	15	440
Autres divers	144	440	278	372
Total	23'892	34'343	40'468	50'421

3.6.1. MONTANT TOTAL DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Montant des créances hypothécaires affecté à la couverture exigée pour les emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des Banques cantonales suisses

	Valeur comptable	Engagements
- Exercice de référence	504'128	429'000
- Exercice précédent	410'817	349'000

Dépôt de couverture BNS pour facilités de resserrements de liquidités

	Valeur comptable	Limite	Engagement
- Exercice de référence	11'123	10'000	0
- Exercice précédent	11'156	10'000	0

3.6.2. OPÉRATIONS DE PRÊT ET DE PENSION EFFECTUÉES AVEC DES TITRES

La banque n'a pas d'opération en cours.

3.7. ENGAGEMENTS ENVERS L'INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'602	1'009
Autres engagements envers la clientèle	433	38
Total des engagements envers la propre institution de prévoyance	5'035	1'047

3.7.1. INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

Le personnel de la BCJ est assuré, au sens de la Loi sur la Prévoyance professionnelle, auprès du Fonds de Prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura. L'organisation, la gestion et le financement de cette Caisse sont régis par la Loi (LPP), les statuts et le règlement en vigueur. Il s'agit d'une caisse en primauté des cotisations. L'affiliation à la Caisse de retraite est obligatoire pour tous les employés dont le salaire atteint le minimum LPP. Les administrateurs de la Banque font partie intégrante du cercle des assurés pour le revenu obtenu dans le cadre des activités de la Banque et pour autant que les indemnités annuelles atteignent au moins 125% du montant minimum LPP. Tous les assurés ont droit aux prestations de retraite dès leur 62^e anniversaire. Moyennant une réduction de leur rente, les assurés ont toutefois la possibilité de partir en retraite anticipée dès l'âge de 58 ans. Le Fonds de prévoyance assure un pont AVS entre l'âge de la retraite et l'âge AVS. L'employeur verse une cotisation extraordinaire unique au moment de l'ouverture du droit à la rente Pont AVS pour le financement.

3.7.2. AVANTAGES ÉCONOMIQUES PROVENANT D'UN EXCÉDENT DE COUVERTURE / DÉCOUVERT

	31.12.2012	31.12.2011
Les derniers comptes annuels révisés du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura (établis selon la norme de la Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de:	101.9%	97.9%

- Les réserves de fluctuation de valeur dans les comptes de l'institution de prévoyance ont été totalement dissoutes au terme de l'exercice 2008.
- En 2009 et compte tenu de la situation financière à fin 2008, le Conseil de fondation a pris des mesures d'assainissement en vue de retrouver rapidement un taux de couverture suffisant. L'effort nécessaire est pris en charge paritairement entre l'employeur et les affiliés. L'employeur a versé l'intégralité de sa part sous forme de versement unique au titre de réserves de cotisations à hauteur de CHF 2,8 millions, dont CHF 2,35 millions incluant une déclaration de renonciation à leur utilisation (Le Fonds de prévoyance et la BCJ ont signé une convention réglant les modalités du transfert dans le compte des cotisations ordinaires de l'employeur, l'utilisation de celui-ci et une durée maximale) et CHF 0,45 million au titre du déficit constaté et contribution paritaire de l'employeur à l'effort d'assainissement.
- En 2013, malgré un taux de couverture supérieur à 100%, le Conseil de fondation a prélevé paritairement une cotisation de renforcement totale de 4%. Cette décision n'a pas été reconduite pour 2014, au vu du bon résultat réalisé sur les placements financiers en 2013.
- Le Conseil d'administration de la BCJ considère que les éventuels excédents de couverture des prochaines années au sens de la norme Swiss GAAP RPC 16 seraient utilisés pour reconstituer la réserve de fluctuation de cours à l'objectif défini par le Conseil de fondation d'autre part. Dès lors, il n'en résulterait aucun avantage économique pour l'employeur.
- Au 31.12.2013, la situation financière s'est améliorée compte tenu du rendement obtenu sur les actifs durant l'exercice de référence d'une part et de l'intérêt rémunérateur fixé à un taux inférieur à celui du taux technique retenu, sur les engagements de prévoyance des actifs d'autre part.

3.7.3. RÉSERVES DE COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

La BCJ a versé en 2009 une contribution de CHF 2,35 millions au titre de réserve extraordinaire de cotisations avec renonciation à leur utilisation. En application de la norme Swiss GAAP RPC 16, ce montant a été comptabilisé à l'actif et totalement provisionné.

Lors de la clôture des comptes de la Fondation au 31.12.2012, la réserve a été transférée à la réserve de cotisations sans renonciation, le taux de couverture étant supérieur à 100%.

3.7.4. RISQUE DE DÉFICIT ET CONTRIBUTION PARITAIRE DE L'EMPLOYEUR À L'EFFORT D'ASSAINISSEMENT

Néant.

3.8. PRÉSENTATION DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

	Exercice de référence		Exercice précédent	
Emprunts auprès des établissements de lettres de gage	429'000		349'000	
- taux moyen	1.51 %		1.79 %	

Aperçu des échéances	<= 1 an	>1 an à <= 2 ans	>2 ans à <= 3 ans	>3 ans à <= 5 ans	>5 ans	Total
Exercice de référence	15'000	44'000	54'000	106'000	210'000	429'000
Exercice précédent	25'000	15'000	44'000	84'000	181'000	349'000

3.9. PRÉSENTATION DES CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS / RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisations conformes à leur but	Recouvrements, intérêts compromis, différences de change	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	25'753	-866	192	4'149	-4'360	24'868
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	147	0	0	0	-47	100
Provisions pour engagements de prévoyance	2'350	0	0	0	0	2'350
Autres provisions	5'807	-360	0	2'707	-2'117	6'037
Total des correctifs de valeurs et provisions	34'057	-1'226	192	6'856	-6'524	33'355
à déduire : correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-2'350					-2'350
Total des correctifs de valeurs et provisions selon bilan	31'707					31'005
Réserves pour risques bancaires généraux	77'000	0	0	6'522	-622	82'900

3.10. PRÉSENTATION DU CAPITAL SOCIAL ET INDICATION DES PROPRIÉTAIRES DE CAPITAL DÉTENANT DES PARTICIPATIONS DE PLUS DE 5 % DES DROITS DE VOTE

(réf. Gouvernance d'entreprise, points 1.2, 2.1 et 2.4)

Capital social	Valeur nominale totale	Nombre de titres au porteur	Capital donnant droit au dividende
Exercice de référence	42'000	3'000'000 valeur nominale CHF 14.–	42'000
Exercice précédent	42'000	3'000'000 valeur nominale CHF 14.–	42'000

L'action est cotée à la SIX, sous le No ISIN CH0032991348

Dernière modification du capital-actions: 2008 - réduction de la valeur de nominale de CHF 15.– à CHF 14.–.

Chaque action donne droit à une voix aux Assemblées générales.

Capital autorisé ou conditionnel:

Selon l'art 6 des statuts, la Banque peut procéder à des augmentations de capital autorisées ou conditionnelles de capital aux conditions fixées par le Code des obligations. Cette possibilité n'est pas utilisée.

Garantie de l'Etat

La République et Canton du Jura garantit les engagements de la Banque dans la mesure où les fonds propres de cette dernière et les créances découlant d'engagements de rang subordonné n'y suffisent pas (Art. 6 de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura).

Rémunération de la garantie de l'Etat

La Banque rémunère la garantie en versant annuellement à l'Etat un montant compris entre 0,6 et 1 pour cent de ses fonds propres exigibles. Ceux-ci sont déterminés d'après la législation fédérale sur les banques, et sur la base des comptes de l'année précédente. Après consultation du conseil d'administration, le Gouvernement fixe chaque année le montant de la rémunération, par voie d'arrêté, en tenant compte de la situation financière de la Banque, notamment de son taux de couverture des fonds propres exigibles et de la conjoncture. Le taux appliqué en 2012 et 2013 a été de 0,67 %

Propriétaires importants de capital:

- Participation de la République et Canton du Jura (55,66 %) dont participation majoritaire légale (51 %).
- Participation de la Banque Cantonale Neuchâteloise (9,22 %).
- Participation de la Banque Cantonale de Zurich (7,62 %).
- Participation de la Banque Cantonale Vaudoise (4,84 %).

Par ailleurs, 4 autres banques cantonales détiennent environ 9,3 % du capital, aucune n'atteignant 3 %. Ainsi, globalement, les banques cantonales détiennent environ 31 % du capital.

3.11. JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres au début de l'exercice de référence	Avant répartition du bénéfice	Après répartition du bénéfice
Capital social	42'000	
Réserve légale générale	76'500	
Réserves pour risques bancaires généraux	74'000	
Réserves pour risques bancaires généraux « Migration informatique »	3'000	
Autres réserves	252	
Bénéfice de l'exercice	8'840	
moins propres titres de participation	-225	
Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence	204'367	
Dividende prélevé sur le bénéfice de l'exercice précédent	-5'100	
Achats de propres titres de participation (au prix d'achat) *	-190	
Ventes de propres titres de participation (au prix d'achat) **	182	
Gain d'aliénation de propres titres de propriété et dividendes perçus	17	
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux	3'000	
Variation des réserves pour risques bancaires généraux - « Réserve Migration informatique »	2'900	
Bénéfice de l'exercice de référence	8'984	
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence	214'160	208'760
dont capital social	42'000	42'000
dont réserve légale générale	80'000	83'500
dont réserves pour risques bancaires généraux	77'000	77'000
dont réserves pour risques bancaires généraux - « Migration informatique »	5'900	5'900
dont autres réserves	270	270
dont résultat au bilan	9'224	324
moins propres titres de participation	-234	-234
PROPRES TITRES DE PARTICIPATION		
	Nombre de titres	Prix moyen
Stock au début de l'exercice	3'727	60,33
- Achats (*)	3'091	61,38
- Ventes (**)	-2'987	64,30
Stock à la fin de l'exercice de référence	3'831	61,00

FONDS PROPRES EXIGIBLES ET FONDS PROPRES EXISTANTS (NON AUDITÉS)

<i>Méthode utilisée</i>	Exercice de référence	Exercice précédent
Présentation des fonds propres pouvant être pris en compte		
Fonds propres de base bruts	208'994	199'492
- propres titres en portefeuille	-234	-225
Sous-total	208'760	199'267
- éléments à déduire des fonds propres de base	0	-2'408
- volant anticyclique (1% sur les financements d'habitation)	-5'977	0
= Fonds propres de base (Tier 1)	202'783	196'859
+ Fonds propres complémentaires pouvant être pris en compte (Tier 2)	0	0
+ Fonds propres supplémentaires pouvant être pris en compte (Tier 3)	0	0
= Fonds propres pris en compte	202'783	196'859
Présentation des fonds propres requis		
Risques de crédit <i>standard suisse</i>	94'968	90'053
- dont Crédit value Ajust sur instruments financiers	608	0
Risques non liés à des contreparties	972	3'398
Risques de marché <i>de minimis</i>	384	446
- dont sur instruments de taux d'intérêts	0	0
- dont sur titres de participation	0	0
- dont sur devises et métaux précieux	384	446
- dont sur matières premières	0	0
Risques opérationnels <i>indicateur de base</i>	6'267	6'151
= Sub total	102'591	100'048
- Allègements pour correctifs de valeur et provisions au passif	0	-1'768
= Total des fonds propres requis	102'591	98'280
Surplus de fonds propres	100'192	98'579
Taux de couverture en %	198	200
Ratios		
Tier 1 ratio <i>(part des fonds propres de base par rapport au total des fonds propres requis)</i>	15.81 %	16.02 %
Tier 2 ratio <i>(part des fonds propres complémentaires par rapport au total des fonds propres requis)</i>	15.81 %	16.02 %
Tier 3 ratio <i>(part des fonds propres supplémentaires par rapport au total des fonds propres requis)</i>	15.81 %	16.02 %
Solvabilité <i>(part des fonds propres par rapport au total des fonds propres requis)</i>	15.81 %	16.02 %

3.12. STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT ET DES FONDS ÉTRANGERS

	À VUE	DÉNONÇABLE	DURÉE D'ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE				immobilisé	TOTAL
			jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	+ 1 an à 5 ans	dans plus de 5 ans		
ACTIF CIRCULANT								
Liquidités	54'368							54'368
Créances résultant de papiers monétaires	2							2
Créances sur les banques	19'851	13'679						33'530
Créances sur la clientèle	2'187	103'030	13'785	30'497	92'497	92'356		334'352
Créances hypothécaires	779	143'760	113'414	229'103	940'283	369'216		1'796'555
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	4'475							4'475
Immobilisations financières	1'148		4'499	17'821	52'309	17'185		92'962
Total de l'actif circulant								
Exercice de référence	82'810	260'469	131'698	277'421	1'085'089	478'757	0	2'316'244
Exercice précédent	61'387	264'784	161'301	325'956	1'024'766	378'904	470	2'217'568
FONDS ÉTRANGERS								
Engagements envers les banques	11'748		345	2'484	3'000			17'577
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		948'885	2'008					950'893
Autres engagements envers la clientèle	402'849		83'000	46'200	70'500	59'000		661'549
Obligations de caisse			310	2'968	8'326	2'776		14'380
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts			15'000		204'000	210'000		429'000
Total des fonds étrangers								
Exercice de référence	414'597	948'885	100'663	51'652	285'826	271'776	0	2'073'399
Exercice précédent	325'599	888'674	110'970	223'002	198'359	232'072	0	1'978'676

3.13. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES SOCIÉTÉS LIÉES, AINSI QUE DES CRÉDITS AUX ORGANES

SOCIÉTÉS LIÉES

	Exercice de référence	Exercice précédent
Créances sur des sociétés liées	6'640	6'110
Engagements envers des sociétés liées	31'348	26'513

Les prestations fournies (taux d'intérêt, opérations sur titres, trafic des paiements, octroi de crédits, rémunération de dépôts) sont facturées aux mêmes tarifs que s'il s'agissait de parties tierces.

ORGANES DE LA BANQUE : CRÉDITS ET PRÊTS, RÉMUNÉRATION ET PARTICIPATIONS

Nom	Fonction	Rémunération		Charges sociales à charge de l'employeur	Nombre d'actions détenues	Prêts** en milliers
		fixe	variable*			
Conseil d'administration						
M. Sanglard	Président	130'000		29'187	3'000	1'965
M. Lang	Vice-président	40'000		5'586	250	
M. Bichsel ¹⁾	Membre	29'160			²⁾	
Mme Gigon	Membre	29'000		1'365	105	164
M. Humard	Membre	23'000		1'438	100	
M. Lachat	Membre	28'000		1'750	100	2'000
M. Schaad ¹⁾	Membre	25'920			³⁾	
Total		305'080		39'326	3'555	4'129
Direction						
M. Valley	Directeur général	245'600	83'000	79'447	250	404
M. Cramatte	Membre de Direction				200	
M. Jobé	Membre de Direction				500	
Mme Kohler	Membre de Direction				200	
M. Piquerez	Membre de Direction				240	
M. Ramseyer	Membre de Direction				200	1'144
Total		1'060'900	343'000	337'584	1'590	3'302

¹⁾ rémunération versée à leur employeur respectif

²⁾ représentant de la Banque Cantonale Vaudoise, actionnaire pour 145'110 actions

³⁾ représentant de la Banque Cantonale Neuchâteloise, actionnaire pour 276'600 actions

* A valoir sur l'exercice, mais versées en 2014

** Il s'agit de prêts garantis principalement par des cédulas hypothécaires

- Le Conseil d'administration, sur préavis de la Commission de politique RH et de rémunération, est compétent pour fixer annuellement les rétributions des membres du Conseil d'administration et de la Direction. Les administrateurs perçoivent des indemnités fixes. Aucune rémunération n'est versée par rapport à la performance. Les administrateurs de la Banque font partie intégrante du cercle des assurés du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura, pour le revenu obtenu dans le cadre des activités de la Banque et pour autant que les indemnités annuelles atteignent au moins le montant minimum fixé dans le Règlement. L'enveloppe des primes pour l'ensemble des collaborateurs est également fixée par le Conseil d'administration en fonction des résultats annuels. Sur le montant décidé, il attribue la part revenant à chaque membre de la Direction, en fonction des objectifs réalisés.
- Le Conseil d'administration n'a pas subi de modification dans sa composition. Dès lors, la banque n'a versé aucune indemnité de départ.
- Les membres du Conseil d'administration n'ont pas droit à des conditions particulières. Les membres de la Direction ainsi que l'ensemble du personnel, y compris les retraités, bénéficient d'un taux de faveur de 1 % par rapport au taux de base sur les avances à taux variable accordées par la banque. En ce qui concerne les prêts fermes, le taux appliqué est de 1/2 % supérieur au taux du marché interbancaire.
- La BCJ n'a pas de crédits ou de prêts non conformes à la pratique du marché consentis aux proches des membres du Conseil d'administration et de la Direction.

3.14. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DES ACTIFS ET DES PASSIFS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

ACTIFS	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Liquidités	53'677	691	38'689	
Créances résultant de papiers monétaires	2			
Créances sur les banques	17'700	15'830	10'799	24'460
Créances sur la clientèle	333'885	467	349'417	564
Créances hypothécaires	1'794'965	1'590	1'691'375	1'505
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	2'224	2'251	2'430	1'972
Immobilisations financières	79'181	13'780	70'481	25'876
Autres postes de l'actif	44'542		58'884	
Total des actifs	2'326'176	34'609	2'222'075	54'377
PASSIFS				
Engagements envers les banques	5'528	12'048	35'367	29'736
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	900'535	50'358	841'093	48'598
Autres engagements envers la clientèle	648'563	12'986	650'824	7'967
Autres postes du passif	730'767		662'867	
Total des passifs	2'285'393	75'392	2'190'151	86'301

3.15. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU GROUPE DE PAYS

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Europe occidentale	29'753	1.26	48'334	2.12
Autres	4'856	0.21	6'043	0.27
Suisse	2'326'176	98.53	2'222'075	97.61
Total des actifs	2'360'785	100.00	2'276'452	100.00

3.16. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES

	CHF	EURO	USD	Métaux précieux	Autres
ACTIFS					
Liquidités	51'100	3'184	40		44
Créances sur les banques	15'433	5'429	3'189	1'989	7'490
Créances sur la clientèle	333'401	100	3	834	14
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	2'424	722	1'011	11	307
Immobilisations financières	92'961				
Autres rubriques de l'actif	1'841'070	2			27
Total des positions portées à l'actif	2'336'389	9'437	4'243	2'834	7'882
Prétention à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	5'425	41'083	19'106		
Total des actifs	2'341'814	50'520	23'349	2'834	7'882
PASSIFS					
Engagements envers les banques	16'742	4		830	1
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	946'701	4'192			
Autres engagements envers la clientèle	592'173	39'986	20'032	1'989	7'369
Autres rubriques du passif	730'766				
Total des positions portées au passif	2'286'382	44'182	20'032	2'819	7'370
Engagement de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	60'189	3'275	2'110		40
Total des passifs	2'346'571	47'457	22'142	2'819	7'410
Position nette par devises	-4'757	3'063	1'207	15	472

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

(en milliers de CHF)

	2013	2012
4.1. RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS		
Garanties irrévocables	41'199	47'917
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs	0	0
Total	41'199	47'917

4.2. RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR ENGAGEMENTS

Engagements résultant de paiements différés	0	0
---	---	---

4.3. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS À LA FIN DE L'EXERCICE

	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
	Valeurs de remplacement positives	Montant du sous-jacent négatives	Montant du sous-jacent	Valeurs de remplacement positives	Montant du sous-jacent négatives	Montant du sous-jacent
Swaps sur taux d'intérêts				3'231	28'957	916'525
Contrats à terme sur devises	36	122	65'324			
Total avant impact des contrats de netting						
Exercice de référence	36	122	65'324	3'231	28'957	916'525
Exercice précédent	140	665	64'571	1'827	47'791	1'029'747
Total après impact des contrats de netting						
Exercice de référence		19			25'831	
Exercice précédent		16			46'505	

4.4. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES PLACÉES AUPRÈS DE BANQUES TIERCES

Exercice de référence	0
Exercice précédent	0

5. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers de CHF)

	2013	2012
5.1. INDICATIONS D'UN PRODUIT ESSENTIEL DE REFINANCEMENT DANS LA RUBRIQUE PRODUIT DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTE	néant	néant
5.2. RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE		
Devises et métaux précieux	3'850	3'433
Titres	290	233
Total	4'140	3'666
5.3. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE CHARGES DE PERSONNEL		
Organes de la banque (indemnités, frais et contribution à l'institution de prévoyance)	387	388
Appointements	11'624	11'149
Charges sociales	1'217	1'167
Contribution à l'institution de prévoyance	2'006	1'782
Autres charges pour le personnel	324	254
Total	15'558	14'740
5.4. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de locaux	1'269	1'566
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier et des autres installations	3'252	2'911
Autres charges d'exploitation	3'941	4'173
Total	8'462	8'650
5.5. CHARGES ET PRODUITS EXTRAORDINAIRES		
Charges extraordinaires	6'606	6'000
<i>dont attribution aux réserves pour risques bancaires généraux</i>	<i>3'000</i>	<i>3'000</i>
<i>dont attribution aux réserves pour risques bancaires généraux - Migration informatique</i>	<i>3'522</i>	<i>3'000</i>
Produits extraordinaires	1'013	3'730
<i>dont dissolution de correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance devenus libres</i>	<i>365</i>	<i>3'548</i>
<i>dont utilisation des Réserves « migration informatique »</i>	<i>622</i>	<i>0</i>
5.6. RÉÉVALUATIONS AU SEIN DE L'ACTIF IMMOBILISÉ AU PLUS À CONCURRENCE DE LA VALEUR D'ACQUISITION (art. 665 et 665a CO)		

La Banque n'a pas procédé à des réévaluations au sein de l'actif immobilisé.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Musée jurassien des sciences naturelles - Porrentruy



Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Banque Cantonale du Jura SA
Porrentruy

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque Cantonale du Jura SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 43 à 61 et 63 à 68) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes des banques et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes des banques et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Philippe Bochud
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Vincent Simon
Expert-réviseur

Lausanne, le 10 mars 2014

PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



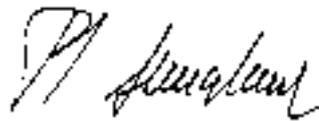
Musée de la poterie - Bonfol

Les propositions suivantes concernant l'utilisation du bénéfice seront soumises à l'Assemblée générale des actionnaires convoquée le 24 avril 2014 :

Bénéfice de l'exercice 2013	CHF	8'983'798
Bénéfice reporté	CHF	240'483
Bénéfice disponible	CHF	9'224'281
<hr/>		
Attribution à la réserve légale générale	CHF	3'500'000
Dividende de CHF 1.80 par action de nominal CHF 14.-	CHF	5'400'000
Report à nouveau	CHF	324'281

Porrentruy, le 10 mars 2014

Au nom du Conseil d'administration



Le Président
Paul-André Sanglard

GLOSSAIRE ET ADRESSES



Musée du Löwenburg - Ederswiler

Agios :

En matière de change : plus-value du cours à terme sur le cours au comptant. Dans le commerce des billets : différence à payer à l'échange de billets contre devises ou inversement.

ALM :

L'ALM (Asset- & Liability Management) ou gestion des actifs et des passifs, identifie, quantifie, gère et contrôle les risques de taux d'intérêts au niveau du bilan global.

Commission d'audit :

La Commission d'audit est une commission de l'organe préposé à la haute direction, à la surveillance et au contrôle (commission technique indépendante du Conseil d'administration), qui s'occupe principalement de la méthodologie et de la qualité de l'audit externe, de la qualité de l'établissement du rapport financier ainsi que de la collaboration entre la révision interne et l'audit externe et de leur indépendance. La Commission d'audit de l'organe préposé à la haute direction, à la surveillance et au contrôle est le premier interlocuteur de la société d'audit et ne décharge pas l'organe préposé à la haute direction, à la surveillance et au contrôle de sa responsabilité pour la surveillance et le contrôle mais le soutient dans l'exécution de ses tâches.

Compliance :

Mesure d'organisation propre à assurer la conformité aux normes internes et externes.

Conjoncture :

Situation générale de l'économie d'un pays, d'une région ou d'un secteur économique particulier.

Dépôts fiduciaires :

La banque effectue, en son propre nom mais pour le compte et aux risques du client, un placement sous forme de dépôts auprès d'une autre banque ou d'une société étrangère.

Disagios :

En bourse : moins-value, écart entre la valeur nominale d'un titre et le prix du marché.

En matière de change : moins-value, écart entre un cours à terme et le cours au comptant. Déport.

FINMA :

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers.

Gestion de fortune :

Conseil à la clientèle pour la répartition de ses biens ou/et pour la gestion de ceux-ci sur la base d'un mandat de gestion.

Instruments financiers dérivés :

Terme générique désignant les produits financiers synthétiques en rapport avec d'autres instruments tels qu'actions, obligations, indices, marchandises, etc.

Libor :

Abréviation de London Interbank Offered Rate. Taux d'intérêt interbancaire servant généralement de base pour fixer la rémunération des eurocrédits et calculer les taux d'intérêt variables.

Opérations de commissions :

Opérations bancaires où la banque achète ou vend des choses mobilières en son nom propre mais pour le compte et au risque des clients.

Opérations de négoce :

Opérations d'achat ou de vente, pour son compte ou pour le compte de tiers, de valeurs mobilières.

Prestations de service :

Offre d'une production économique qui « se caractérise essentiellement par la mise à disposition d'une capacité technique ou intellectuelle » et non par la fourniture d'un bien tangible à un client.

Politique d'austérité :

Politique économique restrictive, dont le but est soit de casser l'inflation, soit de réduire les déficits publics et la dette globale de l'Etat.

Rating :

Terme anglo-saxon pour désigner la notation, soit l'appréciation de la qualité d'une émission et de la solvabilité de son émetteur par une agence de notation.

Récession :

Recul de l'activité économique. Diminution en termes réels du produit national.

Révision interne :

La révision interne apporte des prestations de service indépendantes et objectives dans le domaine du conseil et de l'audit (« assurance »). Ces prestations

contribuent à la création de la valeur ajoutée et à l'amélioration des processus opérationnels. La révision interne aide l'organisation à atteindre ses objectifs, d'une part, en évaluant, par une approche systématique et méthodique, l'efficacité de la gestion des risques, des contrôles ainsi que des processus de conduite et de surveillance et, d'autre part, en renforçant leur efficacité.

Risque de crédit :

Le risque de crédit désigne le risque lorsque le débiteur n'honore pas comme convenu ses engagements en termes d'intérêts et de remboursement.

Risques de défaillance :

Risques que les pertes deviennent supérieures aux fonds propres de la société.

Risque de liquidité :

Au sens strict, il s'agit du risque de ne pas être en mesure, à une échéance de paiement définie, d'honorer ses obligations de paiement avec les moyens de paiement à disposition ou avec ceux censés avoir été créés avant ce délai. Au sens plus large, il s'agit également du risque de ne plus détenir, à un moment précis, les moyens financiers nécessaires ou souhaités sur le marché.

Risques de marché :

Les risques de marché, également dénommés risques de cours ou risques de variation des cours sur le marché, sont des risques liés à l'incertitude concernant l'évolution future de variables du marché telles que les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers des placements.

Risques opérationnels :

Le risque opérationnel pour les établissements financiers est le risque de pertes directes ou indirectes dues à une inadéquation ou à une défaillance des procédures de l'établissement (analyse ou contrôle incomplet...), de son personnel (erreur, fraude...), des systèmes internes (panne informatique...) ou à des risques externes (inondation, incendie...).

Volant anticyclique :

Le volant anticyclique vise à accroître la capacité de résistance du secteur bancaire face à une croissance excessive du crédit en obligeant les banques, en réaction à l'évolution du marché du crédit, à déterminer temporairement davantage de fonds propres.

ADRESSES

SIÈGE :

2900 PORRENTRUUY

Rue de la Chaumont 10
Tél. 032 465 13 01
Fax 032 465 14 95
E-mail: bcj@bcj.ch
Internet: www.bcj.ch



Musée de la balance - Asuel

SUCCURSALES :

2900 PORRENTRUUY

Rue des Malvoisins 23
Tél. 032 465 13 01
Fax 032 465 14 95
Bancomat accès 24h

Zone 24h « Coop »
Sur les Ponts 3
Bancomat

Zone 24h « Gare »
Place de la Gare 51
Bancomat et Changeomat

2800 DELÉMONT

Place de la Poste 2
Tél. 032 421 15 01
Fax 032 421 15 99
Zone 24h
Bancomat retraits et versements

2350 SAIGNELÉGIER

Place du 23 Juin 1
Tél. 032 952 16 01
Fax 032 952 16 99
Bancomat accès 24h

AGENCES :

2942 ALLE

Guillaume Robert-Nicoud
Rue de l'Eglise 3
Tél. 032 465 14 70
Fax 032 465 14 71
Bancomat accès 24h

2950 COURGENAY

Samuel Racheter
Route de Courtemblin 3
Tél. 032 465 14 74
Fax 032 465 14 75
Bancomat accès 24h

2800 DELÉMONT

André Zürcher
Place de la Liberté 2
Tél. 032 421 15 76
Fax 032 421 15 77
Bancomat accès 24h

2854 BASSECOURT

Oriane Favre
Rue des Grands-Prés 2
Tél. 032 421 15 70
Fax 032 421 15 71
Bancomat accès 24h

2830 COURRENDLIN

Nadia Schaller
Route de Vicques 1
Tél. 032 421 15 72
Fax 032 421 15 73
Bancomat accès 24h

2340 LE NOIRMONT

Charlie Jaberg
Rue du Doubs 1
Tél. 032 952 16 70
Fax 032 952 16 71
Bancomat accès 24h

2926 BONCOURT

Pauline Rérat
Route de France 3
Tél. 032 465 14 72
Fax 032 465 14 73
Bancomat accès 24h

2822 COURROUX

Anouschka Rimann
Rue du 23 Juin 42
Tél. 032 421 15 74
Fax 032 421 15 75
Bancomat accès 24h

2882 ST-URSANNE

Rue du 23 Juin 28
Zone 24h
Bancomat accès 24h



Musée du Mont-Repais - Montmelon

IMPRESSUM

Photographies: Jacques Bélat et Géraud Siegenthaler (page 20)

Réalisation graphique: Ivan Brahier - www.ruedunord.ch

Impression: Imprimerie Pressor, Delémont

Le Rapport de gestion, tiré à 5100 exemplaires, est imprimé sur Cocoon Silk, papier 100 % recyclé et certifié Ecolabel Européen.

L'utilisation de ce papier a permis d'économiser, par rapport à un papier non recyclé :

- 1.85 tonne de matières envoyées en décharge
- 248 kg de CO₂ équivalent à 2'485 km parcourus en voiture
- 3 tonnes de bois
- 51'302 litres d'eau
- 4'727 kWh d'énergie



Ma banque



Banque Cantonale
du Jura